



*Au service
des peuples
et des nations*

REVUE DES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE LA CREATION D'ACTIVITES GENERATRICES DE REVENU A MADAGASCAR

(Draft pour validation)

Sigle et acronyme	6
Avant-propos	8
Résumé exécutif.....	9
INTRODUCTION.....	13
Contexte général.....	13
Plan du rapport	14
I. - LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE ET LES POLITIQUES SUR L'EMPLOI	15
IA. -Les mesures visant le développement du secteur privé comme soutien à la relance de la demande de travail	15
IA1. - L'accroissement de l'investissement	15
IA1d. - L'accès au financement	21
IA1e.- Accès aux marchés.....	22
IA1f. - La préservation de l'environnement et gestion des ressources naturelles	23
IB.- L'éducation et la formation comme mesures de soutien à l'emploi	24
IB1. -L'universalisation du cycle primaire.....	24
IB2. -L'enseignement dans les collèges.....	25
IB3. - L'enseignement secondaire du second cycle	25
IB4. - L'enseignement supérieur	25
IB5. - L'enseignement technique et la formation professionnelle pour le plein emploi.....	26
IC. - Les politiques sur l'emploi	28
IC1. - La Politique Nationale de l'Emploi ou PNE.....	28
IC2. -Le Programme National de Soutien à l'Emploi Programme National de Soutien à l'Emploi ou PNSE	28
IC3. - Le Programme Pays sur le Travail Dément (PPTD)	28
IC4. – La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ou PNEFP	31
II. - LES SOUTIENS DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS A L'EMPLOI.....	33
IIA. - Le Document Stratégique Pays Intérimaire de la Banque Africaine de Développement (BAD).....	33
IIB. - La stratégie pays intérimaire de la Banque Mondiale pour Madagascar.....	34
IIC. - Les réponses de l'UNDAF et les implications sur l'emploi	35
Les interventions du BIT sur l'emploi.....	37
Les interventions de la FAO	38
Les interventions du PAM	39
Les interventions du PNUD sur l'emploi	39

Appui du 2010 à 2013	39
Les appuis du PNUD en matière d'emploi sur la perspective 2015 – 2019.....	42
Les mandats de l'ONUDI	43
Les interventions de l'UNESCO	44
Les interventions de l'UNICEF	44
Le soutien de la Coopération Allemande GIZ.....	45
L'appui de l'ambassade d'Allemagne aux microprojets.....	45
Les financements de l'Agence Française pour le Développement (AFD).....	46
Les financements de la JICA ou Japan International Cooperation Agency.....	46
Les financements de l'Union Européenne	47
Le soutien financier des Etats Unis, par le biais de l'USAID	48
Le soutien financier de la Coopération Suisse	48
III. - LES DIFFERENTS PROGRAMMES DE SOUTIEN A L'EMPLOI ET AUX ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS.	48
IIIA. -Soutien à la sécurité alimentaire	49
IIIA1. - Projets téléfood de la FAO	49
IIIA2. - Le programme Appui au Renforcement des Organisations Professionnelles et aux services Agricoles AROPA	50
IIIB. - Appui à l'éducation	51
IIIB1. - Appui d'urgence au secteur éducation	51
IIIB2. - Appui à la formation professionnelle.....	51
IIIC. - Appui à l'insertion des jeunes	52
IIIC1. - Appui à la réinsertion des jeunes déscolarisés	52
IIIC2. - Appui à la formation des jeunes ruraux avec le programme FORMAPROD.....	53
IIIC3. - Appui à l'emploi des jeunes	54
IIID. - Le soutien aux micro et aux petites entreprises.....	55
IIID1. Le programme d'appui aux petits entrepreneurs malgaches.....	55
IIID2. - La promotion des Industries créatives.....	56
IIID3. - Le programme PROCOM.....	57
IIID4. - Le programme PROSPERER.....	57
IIID5. - L'appui aux femmes entrepreneurs.....	58
IIIE. - Appui aux activités génératrices de revenu pour les groupes vulnérables.....	58
IIIE1. - Le crédit avec éducation CAE	58
IIIF. - Appui au développement des régions.....	59
IIIF1. - Le Projet PIC	59

IIIF2. - Le Projet MSDLCP	60
III G. – Appui au financement	61
IIIG1. - Le Projet d'Appui à la Finance Inclusive ou PAFIM du PNUD.....	61
IIIG2. - L'appui à l'accès du secteur privé au financement par l'AFD	62
III H. - Appui au développement d'un système performant d'information sur le marché du travail	62
IIIH1. - Le salon de l'emploi à Morondava.....	62
IIIH2. - Le répertoire des métiers ruraux et référentiels de formation	63
IIIK. - La complémentarité des soutiens des PTF sur l'emploi	63
IV. - LA SITUATION SOCIO ECONOMIQUE ET LES LIMITES A PRENDRE EN COMPTE	69
IVA. - Pauvreté et emploi	69
IVB. - Pour une amélioration de l'environnement règlementaire des affaires	71
IVC. – La nécessité de développer l'exportation régionale	71
IVD. - Les limites du développement sectoriel.....	72
IVD1. - Les limites du régime franc	72
IVD2. - Les limites des services informatiques	73
IVD3. - Les limites des secteurs agricole et informel.....	73
IVD4. - Les limites du secteur du tourisme.....	74
IVE. - La limite du développement économique régional	74
IVF. - Les performances et les contreperformances de l'éducation	75
IVG Quelques faits à retenir sur l'insertion des jeunes à l'emploi	76
IVG1 La difficulté d'insertion des jeunes et la primauté du salariat par rapport aux autres statuts dans l'emploi.....	76
IVG2. - Mais le jeune lui-même peut-il créer un emploi pour un autre ?	77
IVG3 La spécificité de l'entrepreneuriat des jeunes.....	77
IVH. – De la formation professionnelle	78
IVH1. – Remarques sur la PNEFP.....	78
IVH2 La question du développement de la compétence	79
RECOMMANDATIONS	80
Quelle politique de l'emploi pour Madagascar ?	80
Les objectifs d'une politique de l'emploi pour la réduction de la pauvreté.....	80
Les programmes de soutien à l'emploi	82
Le financement du plan de soutien à l'emploi	83
Le développement d'un système d'information sur le marché du travail	84
La mission du système d'information sur le marché du travail ou SIMT	84

L'organisation du SIMT.....	84
Les indicateurs du marché du travail ou IMT	84
BIBLIOGRAPHIE	87

Sigle et acronyme

AFD : Agence Française pour le Développement

AGOA : American Growth Opportunity Act

AGR : Activité Génératrice de Revenu

APE : Accord de Partenariat Economique

BIT : Bureau International du Travail

CAE : Crédit avec Education

CITP : Classification International Type des Professions

COMESA : Common Market of East Southern Africa

CREPEJ : Contribution à la Réduction de la pauvreté par la Promotion de l'Emploi des Jeunes

DSRP : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

ETFP/DC : Enseignement Technique et la Formation Professionnelle / Développement des Compétence

EDBM : Economic Development Board of Madagascar

FAO : United Nations Food and Agriculture Organization

FIDA : Fonds International pour le Développement Agricole

HIMO : Haute Intensité de Main d'œuvre

IMT : Informations sur le marché du travail

JICA : Japan International Cooperation Agency

MAP : Madagascar Action Plan

MER : Micro Entreprise Rurale

MSDLCP : Moyen de Subsistance Durable et Lutte Contre la Pauvreté

NORAD : Norwegian Agency for Development cooperation

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

ONUUDI : Organisation des Nations Unies Pour le Développement Industriel

PDFT : Principe sur les Droits Fondamentaux du Travail

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PND : Plan National de Développement

PNE : Politique Nationale de l'Emploi

PNSE : Programme National de Soutien à l'Emploi

PNEFP : Plan National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPTD : Programme Pays sur le Travail Décent

PROJER : Programme de soutien aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux

PROJERMO : Programme de soutien aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux du Moyen Ouest

PROSPERER : Programme de Soutien aux Pôles de micro Entreprises Rurales et aux Economies Régionales

ROAM : Répertoire Opérationnel Africain des Métiers

SIMT : Système d'Information sur le Marché du Travail

SADC: Southern Africa Development Community

SNRD : Stratégie Nationale de Relance du Développement

USAID: United States Agency for International Development

UE : Union Européenne

UNDAF: United Nations Development Assistance Framework

UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

UNCDF: United Nations Capital Development Fund

VAE : Valorisation des Acquis de l'Expérience

Avant-propos

A Madagascar, la situation socio-économique et sur l'emploi est caractérisée par une stagnation de la pauvreté, avec une incidence de 71% durant les deux dernières décennies, ainsi que la prédominance des activités agricoles ou relevant du secteur informel à faible productivité. Par ailleurs, la croissance économique du pays, lorsqu'elle commence à perdurer tout en dépassant celle de la démographie, est malheureusement toujours annihilée par les crises politiques. L'inégalité qui apparaît durant la période faste de l'économie peut être considérée comme un des facteurs contribuant à la survenance de ces crises.

Aussi, la volonté de Madagascar d'instaurer une « croissance inclusive et un ancrage territorial du développement » à travers son Plan National de Développement sur la période 2015-2019 est un impératif pour prévenir toute autre crise dans le futur. A cet égard, le PNUD s'est fixé comme un des résultats stratégiques de son appui au gouvernement malgache que « la croissance et le développement soient inclusifs et durables, générant les capacités de production pour créer des emplois et des moyens d'existence pour les pauvres et les exclus ».

L'atteinte de cette priorité fixée par Madagascar doit donc se traduire nécessairement par une amélioration des conditions de vie des ménages, en l'occurrence de la population vulnérable et des extrêmement pauvres. Ce qui suppose entre autres : l'instauration de différentes mesures économiques propices à la création d'emploi, la mise en œuvre de programmes de soutien à l'employabilité et à la formation, ou encore d'amélioration du revenu des ménages.

A ce sujet, différents intervenants contribuent à l'amélioration des conditions d'activités des ménages. En outre, un certain nombre de politiques sur l'emploi, et sectorielles ont été adoptées. Aussi, comme en témoigne le présent rapport le PNUD a commandité une revue des initiatives en faveur de l'emploi et des activités génératrices de revenu. Ce qui a permis d'avoir un panorama des interventions des partenaires techniques et financiers de Madagascar sur l'emploi, mais le but est une idée sur la composition de ce que doit être un plan de mise en œuvre d'une politique de l'emploi par type de programme.

Résumé exécutif

L'objet du présent rapport est de faire l'état des lieux des initiatives à Madagascar en faveur de l'emploi et de la création d'activités génératrices de revenu.

Les stratégies nationales de en faveur de l'emploi

A ce sujet, une revue des mesures liées à l'emploi dans les stratégies nationales de développement successives (DSRP, MAP, SNRD, PND) ainsi que les politiques sur l'emploi est faite.

Ceci montre que pour un pays comme Madagascar, qui présente une faible capacité de mobilisation de ressource interne, il n'y a pas de politique fiscale d'incitation à l'embauche. Sur ce point, mis à part le régime franc, qui par essence est exonéré d'un certain nombre de taxe ; les incitations fiscales sont généralement demandées par le secteur productif uniquement au sortir des crises politiques (2002, et 2009-2013). A cet effet, du côté de la demande de travail, ce qui se fait en faveur de l'emploi est à lire à travers la volonté de développer : i) les secteurs dits porteurs en l'occurrence le textile, le tourisme, les services délocalisés de la technologie de l'information, les mines, le secteur agricole ...ii) les PME/PMI ou encore l'artisanat, iii) l'insertion régionale dans le cadre du COMESA ou de la SADC, ou le commerce international avec l'AGOA. Il est aussi à mentionner ici la volonté de privilégier la technologie HIMO, lorsque cela est faisable dans la construction pour qu'il y ait plus de retombées ou d'effet d'entraînement locaux (création d'emplois directs et indirects).

Du côté de l'offre de travail, la revue fait état des changements opérés au niveau de la langue d'enseignement, de la volonté d'étendre le cycle primaire, dont la portée doit encore être analysée. Mais à l'image de ces changements, les stratégies de développement n'ont pas toujours accordé la même importance à l'enseignement technique et à la formation professionnelle. Enfin, l'universalisation de l'enseignement primaire est un engagement pris par l'Etat malgache à partir du DSRP révisé de 2004.

Mis à part les stratégies de développement, Madagascar a aussi déjà élaboré différentes politiques sur l'emploi à savoir la PNE ou politique nationale pour l'emploi qui a été traduit en plan national de soutien à l'emploi ou PNSE, puis le PPTD ou Programme Pays pour le Travail Décent et enfin la PNEFP ou Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Cette dernière prône le partenariat avec le secteur productif aussi bien dans le développement des curricula pour être au plus près des besoins en compétence de la production, que sur le financement des formations et la coordination des centres de formation.

La deuxième innovation majeure dans la PNEFP concerne la valorisation des acquis de l'expérience ou VAE. Un des intérêts de cette démarche c'est de permettre la reconnaissance du transfert du savoir acquis hors du système formel de formation (par un artisan), à des apprenants.

Les réponses des PTF

Cette revue est suivie de celle sur les stratégies pays des PTF, notamment la Banque Africaine pour le Développement, la Banque Mondiale, et les agences des Nations Unies. L'idée est de vérifier que les mesures sur l'emploi inscrites dans une stratégie de développement peuvent être soutenues par les PTF.

Ainsi, la BAD appuiera Madagascar selon deux piliers, dont le développement des infrastructures rurales et la facilitation de l'accès aux zones de production pour réduire l'insécurité alimentaire. Pour la Banque Mondiale, le soutien à l'emploi se fait selon les deux axes suivant la résilience et la vulnérabilité, l'emploi et la compétitivité.

Quant aux agences des Nations Unies, leur soutien à l'emploi se fait par : i) la promotion d'une croissance inclusive génératrice d'emploi, ii) la promotion de l'emploi des jeunes, iii) le développement durable et la question de l'insécurité alimentaire, qui requiert une amélioration de la pratique culturale, iv) l'amélioration de l'accès à l'éducation et la formation, de la rétention et de la qualité de l'éducation et de la formation.

Ce qui montre que le soutien à l'emploi doit comprendre plusieurs composantes : sur la productivité, l'enseignement, la formation professionnelle, le développement des entreprises, le développement de l'économie d'une région, l'appui à l'intégration régionale, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, ou l'appui aux activités génératrices de revenus.

A ce sujet, les interventions des PTF (la BAD et la BM, les agences des Nations Unies, AFD, GIZ, JICA, UE USAID) dans le soutien à l'emploi à Madagascar sont complémentaires, car les principes qui les animent diffèrent, mais ils traitent chacun aussi d'une problématique spécifique de l'emploi.

Au titre de l'amélioration du revenu, l'AFD, le GIZ, l'USAID, la FAO, le PAM et la BAD interviennent dans la sécurité alimentaire en rendant autosuffisant les ménages ou en promouvant l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes (cas de la BAD). Tandis que le PNUD avec l'UNCDF soutiennent les extrêmement pauvres, avec le crédit avec éducation, à créer une activité génératrice de revenu.

L'initiative du PNUD dite « cash for work », qui a permis aux personnes recrutées pour réaliser des activités d'assainissement, de financer d'autres activités sur la base d'une épargne forcée à l'issue de leur engagement ; est aussi à classer dans cette catégorie. Elle profite aux jeunes et aux femmes pauvres en milieu urbain.

Dans le cadre de l'enseignement et la formation professionnelle ; le PAM, l'UNICEF et l'UNESCO œuvrent tous pour l'amélioration de l'enseignement mais avec une spécificité par agence : l'appui de l'UNESCO concerne tous les cycles d'études ; l'UNICEF s'investit dans le cycle primaire, le PAM contribue à la rétention à l'école des enfants avec la de cantine scolaire.

En ce qui concerne l'emploi des jeunes, l'UNESCO et l'ONUDI proposent d'intervenir en amont, dès la scolarité des jeunes. Par ailleurs l'UNESCO contribue avec le FIDA à la réduction du phénomène NINI (ni à l'école ni dans l'emploi) avec un programme de réinsertion des jeunes déscolarisés.

Pour l'entrepreneuriat des jeunes, le FIDA et la BAD se sont investis dans l'entrepreneuriat rural des jeunes. Tandis que le PNUD soutient l'emploi des jeunes à Toliara par une formation adaptée à la gestion d'une petite ou micro entreprise et que le BIT a élaboré le répertoire des métiers ruraux. Le BIT et le PNUD ambitionnent d'organiser périodiquement un salon de l'emploi comme un appui à l'insertion des jeunes.

Quant au développement des PME chaque PTF cible une catégorie d'unité de production : la Banque Mondiale a facilité l'accès aux prêts de celles qui sont localisées dans les PIC ; L'UE appuie techniquement les entreprises exportatrices à remplir les normes et les standards requis par le marché européen ; le PNUD soutient l'entrepreneuriat féminin, et les initiatives pour les entreprises innovantes, avec l'ONUDI.

Enfin pour le développement régional, la Banque Mondiale a financé les PIC dans deux localités avec des activités phares, à Nosy Be avec le tourisme, et à Taolagnaro avec l'exploitation d'ilménite et le développement du tourisme. Le concept du village du millénaire, développé par le PNUD de

Sambaina Manjakandriana cherche à mettre fin à la pauvreté extrême en diversifiant les cultures (agricoles), et les sources de revenu ainsi qu'à augmenter la productivité agricole.

Les limites des stratégies

Une analyse du contexte économique et sociale malgache ainsi que des propositions de mesures, en relation aux différentes formes d'appui à l'emploi souligne les contraintes qu'il faut prendre en considération pour une meilleure formulation du soutien à l'emploi.

La stagnation de la pauvreté autour de 70% de la population entre 1993 et 2012 rappelle la nécessité de promouvoir la création d'emploi de qualité comme l'atteste la corrélation négative (-0,703) entre l'incidence de la pauvreté et le taux de salarisation de l'emploi dans les régions.

Le développement du secteur productif et l'incitation aux investissements étrangers nécessite cependant une amélioration de l'environnement réglementaire des affaires. En effet, Madagascar reste moins bien classé sur le sujet par rapport à des partenaires membres du COMESA ou de la SADC (Mozambique, Tanzanie, île Maurice, Seychelles, Afrique du Sud, Kenya, Rwanda, Zambie et Ouganda). Aussi Madagascar doit faire des efforts pour améliorer l'environnement réglementaire des affaires.

En deuxième lieu, Madagascar doit promouvoir l'exportation régionale car le pays n'a exploité que 21,5% de ses potentiels d'exportation vers la SADC et du COMESA. Ceci est dû à une focalisation vers les îles de l'océan indien (Comores, Maurice, Seychelles) qui portant ont des marchés restreints et pour lesquels le potentiel d'exportation de Madagascar est déjà surexploité.

Au niveau des développements sectoriels, le régime franc, surtout avec les entreprises textiles ou de la confection, est sur lequel les stratégies de développement du pays ont toujours misé pour booster la création d'emploi. Ainsi en 2011, ce régime a pesé pour 11,4% dans la valeur ajoutée du secteur moderne. Il faut cependant tenir compte de la forte sensibilité de ce régime aux chocs sur la demande : celui-ci a le plus licencié durant les crises politiques. Par ailleurs, beaucoup d'effort reste à réaliser pour attirer davantage d'investisseur dans la branche du TIC sous régime franc.

Pour ce qui est du tourisme à Madagascar, bien que considéré comme porteur, sa compétitivité est largement surclassée par celle des autres pays des îles vanilles (Seychelles, île Maurice) mais aussi du Kenya, Tanzanie, Mozambique, Namibie, Botswana et Afrique du sud. Aussi le pays doit faire des efforts pour améliorer sa compétitivité, en l'occurrence sur la qualité de l'environnement naturel, les caractéristiques du transport, le nombre de chambre d'hôtel, la connectivité à internet, l'offre de service de santé, etc.

Le développement régional est considéré comme un moyen pour réduire la pauvreté et l'inégalité entre les régions. L'expérience a cependant révélé une limite de celui-ci pour le cas d'une localité isolée : la stratégie a engendré une diversion de l'emploi vers les nouvelles activités pour les plus qualifiés. La pression sur le coût de travail que cela a impliqué a par la suite induit aussi de l'inflation bien plus que la hausse du revenu réel dans la localité. Aussi il importe de veiller sur l'effet d'entraînement sur les localités environnantes.

Pour ce qui est de l'insertion à l'emploi et le rôle que joue l'instruction sur le sujet ; d'emblée il y a lieu de souligner que le relèvement du niveau d'instruction entre les générations : 6 années d'études accomplies pour les 20-24 ans, contre 5,7 ans chez les 55-60 ans, mais surtout 4 ans pour les 70 ans et plus.

Toutefois, à l'image de ce qui se voit dans beaucoup de pays sub-sahariens, le chômage au sens du BIT est relativement plus important chez les universitaires (4,9%) et ceux qui ont suivi une formation technique (4,5%) que l'ensemble de la population active : 1,3%. D'où l'intérêt de mieux adapter la formation au besoin du secteur productif.

L'appui à l'entrepreneuriat des jeunes a aussi ses limites. D'abord, il y a la nécessité de mettre en place les incubateurs pour encadrer et conseiller les jeunes promoteurs dans la phase de lancement de leur activité. Mais l'expérience a montré que ce ne sont pas tous les jeunes bénéficiaires d'appui à l'auto-emploi qui lancent par la suite leur activité.

Recommandations

La dernière partie du document fait des recommandations sur l'esquisse de ce que doit être une politique de soutien à l'emploi pour la réduction de la pauvreté ainsi que le besoin d'introduire une composante en faveur des jeunes urbains dans le soutien à l'emploi puis la nécessité d'améliorer le système d'information sur le marché du travail.

Vue la stagnation de la pauvreté, il importe d'instaurer une politique de soutien à l'emploi qui permet à Madagascar de respecter ses engagements régionaux (Ouagadougou 2004, Malabo 2011) sur le traitement du chômage des jeunes et des groupes vulnérables et la réalisation de son PND. Quelques cibles des Objectifs pour le Développement Durable (ODD) peuvent à cet effet être considérées comme des objectifs à atteindre par la politique de l'emploi.

A ce sujet, la politique de l'emploi doit avoir plusieurs composantes. Les programmes soutenus par les PTF en matière d'amélioration de revenu, de soutien à l'enseignement et à la formation professionnelle, de soutien à l'insertion des jeunes à l'emploi, de développement du secteur productif, etc peuvent faire partie du plan de mise en œuvre de la politique de soutien à l'emploi pour la réduction de la pauvreté.

Mais pour un meilleur suivi de la politique sur l'emploi et une réorientation des formations professionnelles pour satisfaire le besoin en compétence du secteur productif, la création ou le renforcement d'un système d'information sur le marché du travail (SIMT) est nécessaire. Les activités du SIMT doivent être coordonnées d'un point focal, c'est-à-dire par l'ONEF. Le SIMT doit mobiliser différentes sources d'information : les enquêtes statistiques et les données administratives. Il aura un comité de pilotage dans lequel siégeront les représentants des producteurs d'information sur le marché du travail (ONEF, INSTAT, EDBM, MEEFTP, Mineseb, MinSup, ministère en charge du travail, CNaPS, Fédération des chambres de commerce, etc.).

INTRODUCTION

Contexte général

L'objet de ce document est multiple. D'abord de passer en revue les stratégies, les politiques ainsi que les programmes et projets de développement œuvrant à Madagascar qui soutiennent l'emploi. Ce qui permet de savoir les intervenants en soutien aux initiatives publiques nationales, et leur domaine d'intervention, mais aussi d'identifier les coopérations possibles entre les Partenaires Techniques et Financiers pour une meilleure coordination des efforts.

Ensuite, les soutiens en faveur de l'emploi se faisant selon différents domaines (sécurité alimentaire, soutien aux jeunes, universalisation de l'enseignement primaire, développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, développement régional, développement d'un système d'information sur le marché du travail, etc.) ; la connaissance de leur existence rappelle qu'une politique de soutien à l'emploi en vue de la réduction de la pauvreté doit avoir plusieurs composantes.

Si la problématique de l'emploi concerne tous les pays, en général et de l'Afrique sub-saharienne en particulier (surtout pour les jeunes et les groupes vulnérables), au point que ces derniers se sont engagés (voir déclaration de Ouagadougou de 2004, et de Malabo de 2010) à la traiter ; Madagascar a des spécificités qu'il faut tenir compte comme la pression démographique et sur les ressources naturelles, la vulnérabilité au changement climatique et aux catastrophes naturelles...

Parmi les particularités du pays, il y a la caractéristique de sa croissance. La croissance sur le long terme que le pays a connu (depuis son indépendance) peut être considérée d'extensive, c'est-à-dire à un rythme similaire à celui de la démographie, ce qui a empêché une amélioration substantielle du niveau de vie de la population. Par ailleurs, quand le pays en a connu, la croissance s'est faite sur une base restreinte des activités, et donc n'a pas été ressentie par la majorité de la population. D'où la facilitation de l'instrumentalisation des jeunes désœuvrés à des fins de déstabilisations.

Ainsi, la création d'emploi est primordiale à plusieurs titres pour Madagascar. En premier lieu, elle constitue une traduction du partage des fruits de la croissance économique. Pour ce faire, elle doit être tangible. Par ailleurs, le relèvement de la productivité du travail, la création d'activité génératrice de revenu, pour les groupes vulnérables, ou encore le développement des métiers ruraux, représentent autant de possibilités pour réduire l'extrême pauvreté.

D'où la nécessité de passer en revue les mesures mises en œuvre, ou encore celles qui ont été proposées pour un meilleur traitement de la problématique de l'emploi à Madagascar.

Plan du rapport

Pour ce faire, le document se partage en plusieurs chapitres. D'abord, une revue des stratégies de développement successives, et des politiques sur l'emploi est faite.

La lecture des stratégies de développement du pays est instructive à plusieurs titres pour saisir les mesures sur l'emploi. D'abord, parce que ces stratégies énoncent les orientations globales que l'Etat veut prendre, et dont les déclinaisons en politiques sectorielles doivent être mise en œuvre par les ministères. Mais parallèlement à cela, les appuis des partenaires techniques et financiers sont élaborés sur la base des énoncés de politiques économiques.

Ainsi, quoique que les stratégies peuvent être jugées de caduques, les projets et programmes de développement soutenus financièrement par les partenaires et s'inspirant de leur énoncés peuvent avoir été déjà mis en œuvre ou continuent d'être mis en œuvre.

La deuxième partie du document fait un rappel sur les orientations en faveur de l'emploi dans les documents de programmes pays des partenaires multilatéraux comme la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, et des agences des Nations Unies, ainsi que les activités en faveur de l'emploi soutenus par les principaux pays développés partenaires de Madagascar (Allemagne, Etats Unis, France, Japon, Suisse). Ces orientations constituent les réponses des partenaires techniques et financiers aux demandes de soutien de l'Etat malgache en matière de développement, et surtout sur l'emploi.

La troisième partie constitue une illustration, sous formes de programmes et projets, des actions en faveur de l'emploi. En effet, le soutien à l'emploi peut prendre plusieurs aspects : amélioration du niveau d'instruction de la population, de la productivité, de l'employabilité de la population, développement du secteur productif, appui aux activités génératrices de revenu, développement économique local.

La quatrième partie brosse la situation sur le marché du travail et en matière de pauvreté. Elle évoque aussi les limites à prendre en considération aussi bien en matière de développement sectoriel que dans les activités de soutien à l'emploi. Par la même occasion, elle souligne les efforts à entreprendre pour développer l'économie.

Le document se termine par une recommandation sur les activités complémentaires qui doivent être engagées dans le futur. Cette dernière partie dresse aussi une esquisse de ce que doit être une politique de soutien à l'emploi pour la réduction de la pauvreté.

I. - LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE ET LES POLITIQUES SUR L'EMPLOI

IA. -Les mesures visant le développement du secteur privé comme soutien à la relance de la demande de travail

Avant tout, il est à rappeler que les contextes dans lesquels les quatre stratégies (DSRP, MAP, SNRD, PND) ont été élaborées diffèrent entre eux, aussi les priorités ne peuvent pas non plus être les mêmes. Le DSRP de 2003 a été élaboré à la suite du suivi évaluation de la mise en œuvre de du DSRP intérimaire. A ce titre, non seulement il réfère à des ajustements par rapport au document prédécesseur, mais par ailleurs son successeur le MAP est censé être plus ambitieux.

Le MAP a pour sa part été conçu et prévu d'être appliqué dans un contexte où l'économie se trouvait sur un chemin de la croissance, tandis que la SRND visait par essence à relancer au plus vite une économie mise à mal par une crise de longue durée. Enfin le PND doit être mis en œuvre dans un contexte de reprise économique de stabilité institutionnelle retrouvée.

Le second fait à relever dans la lecture de ces stratégies est le caractère complémentaire qu'elles peuvent avoir, une stratégie peut être emmenée à mettre en œuvre une mesure complémentaire à une autre retenue dans la stratégie précédente, ou encore reprendre une mesure prévue précédemment mais non mise en œuvre.

A ces quatre stratégies de développement est adjoint le « Plan de développement à court, moyen et long terme de Madagascar ¹ », proposé par le secteur privé, qui représente les doléances du secteur pour booster la relance de l'économie.

D'emblée il est à souligner que la lecture des quatre stratégies de développement du pays, à savoir le DSRP de la version 2003, le MAP, la SNRD et le PND ne révèle pas l'existence d'une politique incitative à l'embauche, donc visant à promouvoir la demande de travail. Ainsi, toute politique encourageant la création d'emploi, vue du côté de la demande de travail est liée à celle du développement du secteur productif.

La volonté de développer le secteur privé est à analyser ici selon la trame suivante : accroissement de l'investissement, accès au financement, accès aux marchés.

IA1. - L'accroissement de l'investissement

¹ GEM, FIVMPAMA, SIM, FCCIM, Chambre d'Agriculture, Chambre des Mines, avec l'appui de l'EDBM, 02/04/2013.

IA1a. - Amélioration du cadre juridique et légal des affaires

La promotion des IDE prend une place de choix dans le MAP, à ce titre il a opérationnalisé l'EDBM, entendait appliquer la nouvelle loi sur les investissements, alléger les procédures administratives relatives à l'investissement en enlevant les obstacles y afférents. Le document prévoyait aussi de développer une stratégie marketing pour attirer les IDE, renforcer les cours d'arbitrage pour résoudre les conflits employés/employeurs entre les opérateurs et avec le gouvernement, et vulgariser le système d'assurance sur les transactions internationales.

Pour le développement du secteur privé, le PND entend améliorer le cadre juridique, légal et fiscal, promouvoir le transfert de technologie et innovation, mais surtout la culture entrepreneuriale.

Au-delà de l'amélioration du cadre juridique et légal des affaires, la promotion de l'investissement peut se faire à travers la mise en œuvre de certaines mesures, comme les mesures fiscales ou encore, des mesures spécifiques pour un secteur d'activité bien précise.

IA1b. - Les mesures fiscales incitatives

Les stratégies de développement ne recommandaient de la même façon les mesures fiscales incitatives. Pour une stratégie, ces mesures peuvent cibler un secteur bien précis, alors qu'une autre stratégie peut privilégier une autre filière.

Ainsi, le MAP a envisagé la réduction des droits d'accise pour le développement du secteur minier, et alléger les procédures administratives sur l'investissement minier. Il engageait aussi l'Etat à ratifier les accords bilatéraux, régionaux et internationaux de non double taxation, et de protection des investissements pour renforcer la confiance des investisseurs.

La SNRD de son côté recommandait l'instauration de mesures fiscales (parallèlement à des mesures foncières spéciales) pour encourager l'implantation d'entreprises de transformation. Ces mesures fiscales seraient accompagnées de réglementation sur l'exportation de certaines matières premières brutes dans la logique du soutien à la transformation sur place.

La SNRD prévoyait aussi de mettre en place d'un dispositif de remboursement de la TVA sur la base d'un calendrier strict ou encore le non-paiement de TVA (mesure qui profite surtout aux entreprises franches) ; ainsi que la simplification des procédures de dédouanement par la suppression de RSA import, BSC de GASYNET.

En outre, la SNRD ciblait particulièrement le tourisme et entendait sécuriser les investissements nationaux et étrangers dans le secteur par des mesures incitatives, fiscales, administratives et foncières.

En vue de la relance d'après la crise, le secteur privé pour sa part requérait une incitation fiscale globalisante qui se décline comme suit : une suspension de toute pénalité, amende et intérêt de retard

pour tout contrôle fiscal réalisé pendant la période du plan de relance, afin d'inciter à la régularisation de la situation fiscale des entreprises et instaurer un climat de confiance ; une exonération de droits de douanes et de TVA à l'importation sur les intrants et les outils de production industriels et artisanaux ; un octroi d'un crédit d'impôts sur le revenu pour l'augmentation et/ou le renouvellement de la capacité de production pour tous les secteurs ; la réduction des impôts sur le revenu à 15%, de la TVA sur les PPN à 5%, et de la TVA sur les autres produits à 15% afin d'augmenter le pouvoir d'achat local et relancer la consommation ; la mise en place d'incitations fiscales additionnelles spécifiques pour les investissements dans les régions.

Mais à part, les mesures fiscales, ou l'amélioration du cadre légal pour toute activité, il y a aussi des mesures spécifiques qui ciblent les secteurs.

IA1c. - Le développement sectoriel

Les PME/PMI en général, l'artisanat en particulier jouent un rôle en matière de création d'emploi. Mais compte tenu de leur capacité de production, ou à affronter la concurrence, elles nécessitent un traitement spécifique pour le soutien.

Aussi, le MAP a prévu de mettre en place des centres régionaux de développement industriel et commercial, d'étendre les chambres de métiers dans les zones rurales, de renforcer la capacité opérationnelle des espaces de promotion de l'artisanat, d'élaborer et mettre en œuvre la politique nationale de promotion des PME/PMI ainsi que de l'artisanat et du commerce.

Pour le secteur privé, les mesures spécifiques suivantes doivent être prises pour le soutien à l'artisanat : le développement des programmes d'appui à la fabrication et à la commercialisation ; le renforcement des clusters pour favoriser l'économie d'échelle et le dynamisme.

IA1c1.- Les entreprises franches

A une époque où il n'y avait pas encore d'investissement lourd minier, l'essentiel de l'investissement direct étranger a été assuré par les entreprises franches. Aussi, le DSRP a fait de ce secteur un moteur de l'accroissement des investissements privés. Le MAP pour sa part entendait aller plus loin en recommandant la création de zones industrielles pour faciliter et accélérer les investissements dans les activités tournées vers l'exportation.

La SNRD suggérait de son côté une révision du cadre réglementaire d'incitation aux investissements, notamment celui sur la zone franche, toujours dans le but de booster l'investissement productif.

IA1c2. - Les mines et les hydrocarbures

Pour le développement du secteur minier, le MAP a prévu : d'éliminer les contraintes existantes à l'essor du secteur, de définir les plans d'action pour le financement de l'infrastructure, d'améliorer les

lois et les règlements sur le secteur minier, de promouvoir l'exploitation et le développement des réserves minières et d'hydrocarbure, de développer les capacités nécessaires pour gérer les ressources minières et pétrolières, d'enseigner, informer et former les petits mineurs de pierres précieuses, d'impliquer les citoyens dans la conception et le suivi des nouveaux projets.

Les défis lancés par la SNRD sont pour leur part : la création d'un bureau en charge de l'inspection minière et environnementale, la redynamisation du comité national des mines pour la défense et le contrôle des acteurs du secteur minier et pour la gestion localisée des conflits miniers, l'opérationnalisation du comité interministériel d'accompagnement des grands projets miniers (composé par les départements des mines, de l'aménagement du territoire, du foncier, du transport, des travaux publiques, de la population), la relance du dispositif ambulant du cadastre minier surtout dans les zones de ruées, l'amélioration et la rationalisation de l'utilisation des laissez-passer, instrument de circulation des produits miniers mais faisant l'objet de nombreux trafics, la capitalisation des expériences passées avec les différents acteurs du secteur or en vue de redynamiser l'agence de l'or.

Le secteur privé a identifié plusieurs centaines de permis miniers, dont quelques-uns représentant plusieurs centaines de millions de US\$ d'investissement, qui sont en attente de traitement au niveau du Bureau du Cadastre Minier, et qui méritent donc d'être délivrés dans les meilleurs délais.

Le PND entend gérer rationnellement le secteur minier et des hydrocarbures, et finaliser les codes minier et code pétrolier, créer les sociétés nationales minière et pétrolière, lancer l'exploitation de fer (à Soalala), de charbon (à Sakoa), de pétrole (Canal de Mozambique) ou encore d'autres minerais (bauxite, terres rares). Parmi ses ambitions figure aussi la restructuration et la professionnalisation des filières Or.

IA1c2. - Le tourisme

Le MAP a lancé un certain nombre de défis pour le développement du tourisme comme : l'élaboration d'une base de données touristiques, l'identification de sites touristiques prioritaires favorables aux investissements, l'identification et le lancement de nouveaux sites et produits touristiques, l'accélération des procédures d'implantations et d'exploitation des projets d'investissement, la rationalisation de la gestion du patrimoine hôtelier à participation de l'Etat, l'élargissement du réseau d'agences touristiques, le développement de l'e-tourisme (achat en ligne, terminal de paiement électronique, cartes de crédit,..), l'appui à la formation aux métiers dans le secteur du tourisme.

La SNRD a repris certains défis non réalisés dans le cadre du MAP comme la réalisation de l'état des lieux des potentielles et d'une base de données du secteur, la facilitation et la sécurisation des investissements nationaux et étrangers, par des mesures incitatives administratives, fiscales et foncières, et la réhabilitation ou le renforcement des structures de formation hôtelière (exemple l'INTH) publiques ou privées.

Mais parallèlement à cela, elle propose aussi l'actualisation du plan directeur du secteur tourisme concernant les programmes et les projets à réaliser à court, moyen et long terme, ainsi que les différents axes de la politique nationale du tourisme et de l'environnement dans une perspective durable ; de rendre effective l'adéquation entre les structures touristiques, la protection de l'environnement, et le développement durable, de façon à avoir des retombées économiques, sociales et régionales. La SNRD ambitionne de créer un syndicat du tourisme comme organe fédérateur et décisionnaire pour un travail conjoint avec l'Etat en toute transparence.

La promotion du tourisme et des activités touristiques figure dans le PND parmi les objectifs de développement des filières porteuses. Mais ce document a la particularité de vouloir élaborer une stratégie de relance de la filière coton à l'échelle de l'industrie textile et de promouvoir l'aquaculture et la pêche durable et valoriser les produits halieutiques, dans un contexte de gestion rationnelle des ressources naturelles.

IA1c3. - Les TIC

Selon le secteur privé la relance de ce secteur est fortement tributaire de la résolution des problèmes liés au cadre légal et réglementaire du secteur des télécommunications et aux institutions chargées de la gestion du secteur (OMERT/ARTEC) ainsi que de la mise en place du cadre légal et réglementaire pour le développement du commerce électronique.

La SNRD prévoit d'introduire l'enseignement aux TIC le plus tôt possible dès le niveau secondaire.

IA1c4. - Le développement agricole

Le DSRP visait à promouvoir la sécurité alimentaire et amorcer une révolution verte. Ainsi, il recommandait la diversification des productions dans les filières porteuses (élevage, forêt, pêche, fruits et légumes,...) ce, en mettant à profit les avantages comparatifs de chaque région. Il recommandait aussi le développement de pôle de croissance avec l'appui des « opérateurs aval ». Il s'agit en outre d'encourager le développement d'activités secondaires génératrices de revenus (artisanat, filières des produits forestiers non ligneux, tourisme, pêche, autres) en appui aux populations démunies. Sur ce sujet, il y a la question de l'appui à l'organisation et à la professionnalisation des producteurs par le biais de la mise en place des « Tranoben'ny Tantsaha » ou Chambres d'Agriculture à tous les niveaux, ainsi que la relance de la mécanisation agricole (mise en veilleuse durant la décennie 90) qui est indispensable dans les stratégies de lutte contre la pauvreté.

La question du financement des activités en milieu rural doit pour cela se faire par plusieurs moyens : une intensification de la participation des paysans producteurs et un meilleur partage des risques avec les Organismes financiers ayant une capacité institutionnelle acceptable ; par l'introduction d'une démarche crédit éducation dans les zones délaissées par les organismes financiers ; par la promotion du financement des investissements paysans dans les zones disposant de Fonds de garantie Collectif et de Structure d'Opération Paysanne ayant le dispositif d'encadrement et de suivi nécessaire ; par l'intervention dans les zones à forte potentialité.

Pour le MAP, le développement rural requière plusieurs défis comme : la sécurisation de la propriété foncière, l'amélioration de l'accès au financement rural, le lancement d'une révolution verte durable, la promotion des activités orientées vers le marché, la diversification des activités agricoles, l'accroissement de la valeur ajoutée agricole et la promotion de l'agrobusiness.

Ainsi, au titre de l'amélioration de l'accès au financement rural figure : la facilitation de l'obtention d'agrément auprès de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF), l'extension dans les nouvelles zones des institutions de micro finances, le refinancement des institutions de micro-finances, la mise en place d'un Fonds de Développement Agricole.

Quant à la révolution verte, elle comprendrait comme programme : l'aménagement, la réhabilitation et l'entretien des réseaux hydro-agricoles, la mise à disposition d'engrais, semences et matériels afin d'augmenter substantiellement la productivité pour garantir l'autosuffisance alimentaire et des surplus commercialisables, la réforme et la modernisation des pratiques agricoles à travers la formation et la diffusion des meilleures pratiques mondiales et la promotion des coopératives d'utilisation de matériels agricoles (CUMA).

La promotion des activités tournées vers le marché comprendrait entre autres : le renforcement de la capacité des organisations paysannes, l'intensification et l'optimisation des organisations et des participations à des salons et foires de rencontre entre producteurs et acheteurs, la réhabilitation et la construction des infrastructures d'exploitation : abattoirs, magasins de stockage, chaînes de froid, marchés.

La diversification des activités agricoles aurait pour sa part parmi ses projets : l'encouragement à l'organisation des producteurs par nouvelle filière, l'organisation des appuis aux nouvelles filières (intrants, packages technologiques), l'identification et la spécialisation des zones en filières biologiques, la réalisation de campagnes d'information et de vulgarisation relatives à l'agriculture biologique, la promotion de l'approche "un village - un produit" dans des zones pilotes, et le développement des filières phares dans les régions.

L'accroissement de la valeur ajoutée agricole et la promotion de l'agrobusiness nécessiteront pour leur part les programmes suivants : l'organisation de plateformes de concertation regroupant tous les acteurs dans une filière pour optimiser la chaîne de valeur, l'organisation des interprofessions pour une meilleure efficacité et pour bénéficier de l'économie d'échelle, la mise en place des centres de productivités agricoles : agro-technopoles, la mise en place des « Centres Agrobusiness » pour relier

les producteurs aux marchés, l'application de systèmes de contrôle de qualité, l'application de la traçabilité des produits: zonages, variétés, génétiques, la stimulation du processus de labellisation et de branding des produits de chaque région, le désenclavement et la viabilisation des zones pour des investissements agro-industriels, la mise en place et sécuriser des zones d'investissements agricoles viabilisées.

Pour la SNRD, le développement agricole passe par l'amélioration de la productivité et le développement du système de commercialisation des produits agricoles. Pour ce faire, il entendait mettre en place et étendre l'adoption de procédés qui ont déjà fait leur preuve comme le SRI pour la riziculture, faciliter l'accès aux petits matériels agricoles, intensifier les services de conseil agricole, procéder à l'extension des superficies irriguées à l'aide de grandes infrastructures (barrages, canaux, ...).

Cette stratégie de relance du développement recommandait aussi l'organisation des filières, dans le but d'établir des liens entre les producteurs agricoles d'une part et les industries de transformation agroalimentaire ou manufacturière d'autre part. L'objectif est pour cela de faciliter la commercialisation et d'assurer la chaîne de valeur des produits agricoles.

Enfin, la relance des activités dans le milieu rural doit se faire avec une installation de postes avancées de gendarmerie dans toutes les communes pour assurer la sécurité.

Quant au PND, le développement du secteur primaire doit se faire désormais dans une vision de gestion durable des ressources naturelles, et d'amélioration de la capacité de résilience. Ce développement requière un certain nombre de défis comme la promotion de la pêche durable et la valorisation de la richesse halieutique, la modernisation de l'agriculture intensive et tournée vers le marché international, qui doit être accompagnée d'une maîtrise du foncier. Le développement du secteur agricole s'inscrit aussi dans la logique de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que le renforcement de la résilience face aux méfaits climatiques. Aussi faut-il inscrire dans ses conditions d'amélioration, l'aménagement des bassins versants et la lutte contre le feu de brousse.

IA1d. - L'accès au financement

Le MAP encourageait la création de nouveaux établissements bancaires et financiers, allait faciliter l'octroi de nouvelles licences pour renforcer la concurrence entre les institutions de micro finances et leur création en milieu rural. Ce document a aussi dans son programme la mise en place de refinancement des institutions de micro-finance, le développement de crédit-bail et l'affacturage, ainsi que la réforme du système d'assurance pour pourvoir aux besoins des activités productives.

Il ambitionnait aussi le développement du marché financier, y compris du celui boursier et de nouveaux produits financiers (fonds de garantie, fonds de participation).

La SNRD recommandait la facilitation de l'accès aux crédits en mettant en œuvre les systèmes de financement approprié comme le FRDA ou autres ainsi que d'étendre les réseaux de micro finance et les dispositifs correspondants de fonds de garantie et en révisant les textes sur la micro finance.

La SNRD a aussi préconisé la mise en place de fonds garantie pour l'industrie, mais dans un contexte différent à celui du MAP : pour compenser les pertes des années de crise de l'industrie et relancer la manufacture. Ainsi, les fonds ont dans ce cas précis un caractère temporaire.

Le PND pour sa part inscrit la réforme du système bancaire dans la même logique de l'augmentation de l'espace budgétaire, pour prévenir l'effet d'éviction que cause sur les activités de production l'endettement intérieur de l'Etat. La réforme du système bancaire doit s'accompagner de régulation et de supervision des services financiers, ainsi que d'une amélioration de l'accès aux produits des services financiers. A ce sujet, la création d'une banque de développement figure parmi les défis à relever.

Le secteur privé, dans sa proposition de relance de l'économie, préconise un certain nombre de points innovants tels que : le renforcement des appuis techniques aux entreprises, surtout dans les régions, dans la préparation de business plans, de dossiers de demande de financement, dans la tenue de la comptabilité, dans la réalisation des déclarations fiscales et dans la gestion des entreprises (solutions CGA, accompagnements à travers les organisations intermédiaires, etc.) ; la multiplication et l'extension dans les régions des outils pour renforcer la capacité d'endettement des entreprises et la réduction des risques financiers pour les créditeurs : fonds de garantie, garanties partielles de crédit, etc. ; la mise en place de lignes de financement ou de refinancement à taux bonifié (notamment pour les IMF et pour les investissements) à travers des partenariats bilatéraux ou multilatéraux. Il a aussi repris le soutien au développement et la promotion de mécanismes de financement innovants tels que le crédit-bail, le capital-risque, les crédits à la consommation, les crédits à long terme, etc.

IA1e.- Accès aux marchés

IA1e1. - Le développement du marché local

Avec la SNRD, l'Etat se doit de mettre en place l'autorité nationale chargée des mesures correctives commerciales pour la protection des industries locales contre les pratiques commerciales anti-concurrentielles.

La SNRD prévoyait aussi de favoriser les connexions entre opérateurs de micromarchés et les petits producteurs par des foires ou autres initiatives, de développer un système de marché dynamique en mettant en place des circuits de commercialisation et un système d'information sur les prix.

Pour une problématique qui concerne aussi bien le marché local que celui de l'exportation, le secteur privé recommande que, pour le soutien à l'artisanat, des protections spécifiques et limitées dans le temps pour l'approvisionnement local en matières premières soient prises de façon transitoire (cas du

raphia, actuellement exporté en brut). Ces mesures sont nécessaires en attendant la mise en place d'un mécanisme permettant à l'offre et à la demande locale de se rencontrer (centrale d'achat).

IA1e2. - La promotion de l'exportation

Le DSRP 2003 a déjà fait plusieurs recommandations à son époque en matière d'intégration régionale comme : l'adhésion à la SADC, le renforcement du partenariat avec les diverses organisations internationales et régionales auxquelles Madagascar est membre, la multiplication des relations diplomatiques et surtout commerciales avec les pays d'Afrique.

Cette intention a été poursuivie dans le MAP par la volonté d'assurer la cohérence des instruments régionaux avec les textes légaux nationaux, l'étude d'impact socioéconomique des instruments régionaux, le renforcement de la capacité des acteurs nationaux et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement face aux instruments régionaux, la mise en place d'une plate-forme d'échange et d'information au niveau national et régional sur les opportunités régionales, la multiplication et l'optimisation de la participation à des rencontres internationales, l'amélioration de la participation du secteur privé dans les différentes négociations internationales, et enfin, à la promotion de la coopération régionale inter-pays. Le but en matière d'exportation est de promouvoir l'exportation des produits transformés à la place des produits bruts.

La SNRD voulait adjoindre à la principale mission des représentations diplomatiques et consulaires du pays la mise en place de vitrines de Madagascar. Dans le même esprit, seront organisés des campagnes et « road shows » de Madagascar pour faire savoir aussi bien dans les pays développés que dans les pays émergents les secteurs prioritaires et les avantages comparatifs malgaches.

La SNRD prévoyait l'exploitation des opportunités offertes par les conventions commerciales internationales auxquelles Madagascar a adhéré (CIR, APE, COMESA, SADC, OMC, accords et conventions bilatéraux et multilatéraux,...), la mise en place du CNNCI (comité national des négociations commerciales internationales), mais aussi la mise en place de l'APEX (Agence de Promotion des Exportations) et déployer les guichets de l'exportation au niveau des régions, et enfin de rendre opérationnelle.

Dans la lignée de ce que soulignent le MAP et la SNRD, le PND entend aussi promouvoir la compétitivité et l'intégration au marché mondial. A ce sujet, le secteur privé, dans sa proposition de plan de relance, requière des protections spécifiques et limitées dans le temps pour permettre aux industries locales de se réorganiser et de renouveler leurs capacités de production.

IA1f. - La préservation de l'environnement et gestion des ressources naturelles

Le PND se distingue des stratégies de développement précédentes par la prise en compte de la résilience aux risques climatiques et l'introduction de l'emploi vert. Ainsi, il prévoit d'accroître la contribution du secteur ressources naturelles à l'économie ; et d'intégrer les actions de lutte contre le

changement climatique dans la promotion d'une économie résiliente. Gérer et valoriser la biodiversité et les aires protégées.

IB.- L'éducation et la formation comme mesures de soutien à l'emploi

L'éducation joue un rôle majeur pour un pays comme Madagascar. Avec la taille de sa population estimée 22 millions, et un taux de croissance démographique située à 2,8%, la main d'œuvre constitue un facteur abondant. Espérer un dividende démographique, à l'origine du développement fulgurant des pays qualifiés de dragons ou tigre, requière toutefois un investissement soutenu dans l'éducation pour garantir la compétitivité du facteur travail et sa productivité.

IB1. -L'universalisation du cycle primaire

Conformément à l'engagement du pays à atteindre l'objectif n°2 de l'OMD, le DSRP de la version 2003 s'est fixé comme objectif d'assurer l'éducation fondamentale à tous les malgaches. Il a à cet effet prévu de mettre de façon progressive une éducation fondamentale de qualité de 9 ans, de réduire le taux de redoublement dans le cycle primaire, et d'œuvrer pour que tous les malgaches terminent ce cycle, d'assurer l'égalité d'accès à l'éducation.

Cette ambition a été perpétrée par le MAP avec des projets de construction de salles de classe, de formation de 7 000 enseignants par an, d'augmentation de subventions accordées aux enseignants communautaires (FRAM), d'appui aux initiatives locales pour l'entretien des écoles communautaires, de création dans les zones vulnérables des activités de cantine scolaire, mais surtout de révision et de reformulation des programmes primaires de manière à assurer leur pertinence avec la vision nationale, de former les enseignants aux nouvelles méthodes et innovations pédagogiques, et d'améliorer le développement de l'enseignement à distance, et de produire et distribuer de nouveaux manuels et outils pédagogique.

La SNRD pour sa part, dans sa politique d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et de renforcement du capital humain, prévoyait d'alléger les charges des familles nécessiteuses liées à la scolarisation de leurs enfants par le paiement des frais de scolarité et la dotation de kits scolaires ; de doter de cantines scolaires subventionnées les zones prioritaires ; d'intégrer progressivement les enseignants FRAM ayant les qualifications requises ; de réhabiliter les infrastructures scolaires non fonctionnelles suite aux catastrophes naturelles ; de recruter des enseignants pour des besoins nouveaux.

Le PND aussi continue à affirmer la volonté de doter le pays d'un système éducatif performant, conforme aux normes internationales. A cet effet, il prévoit de réduire de manière significative l'analphabétisme, de garantir une éducation de qualité pour tous, d'améliorer le niveau de satisfaction des usagers et la fonctionnalité du système éducatif.

IB2. -L'enseignement dans les collèges

Le DSRP a prévu d'assurer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux et de ce fait, d'améliorer la qualité des programmes scolaires du secondaire, de la formation technique et de l'enseignement supérieur.

Selon le MAP, l'intensification du système d'éducation fondamentale de second cycle ou collège devait passer par la construction de 4000 salles de classe pour le collège, le recrutement et la formation de 4400 nouveaux enseignants, la création de collèges « d'excellence » dans chacune des 22 régions, la révision des programmes d'enseignements et la production des manuels correspondants, la formation des enseignants aux innovations pédagogiques, la construction de bibliothèques et la dotation en équipements scientifiques des établissements publics et privés.

La SNRD propose pour sa part la réalisation d'un bilan de la réforme de l'éducation fondamentale (introduite par le MAP et suggérée par le DSRP) de 9 ans entreprise dans 6 CISCO, et par la suite la redéfinition du régime d'enseignement fondamental à adopter, la réalisation de formations pédagogiques des enseignants, en particulier des maîtres FRAM.

IB3. - L'enseignement secondaire du second cycle

Dans le cadre de l'amélioration de l'enseignement secondaire du second cycle, le MAP a projeté de construire et réhabiliter 1200 salles de classes pour les lycées d'enseignement général, de recruter de nouveaux enseignants et mettre en place un système de formation pour tous les enseignants des secteurs public et privé, de créer des centres de technologie de l'information et de la communication au niveau des lycées, d'améliorer les bibliothèques scolaires et les équipements pédagogiques scientifiques.

IB4. - L'enseignement supérieur

Le MAP visait la modernisation de l'enseignement supérieur par : l'appui à la transition vers le système LMD par la sensibilisation, l'élaboration de programmes appropriés et des infrastructures adéquates, l'établissement de programmes de doctorat dans les disciplines prioritaires, et le développement de l'expertise des étudiants par leur envoi à l'étranger, l'établissement d'un système d'accréditation et de suivi pour garantir une éducation de qualité, la création de nouvelles institutions et la promotion de l'enseignement à distance de manière à augmenter la diversité des programmes proposés, la mise en place de bibliothèques virtuelles, la transformation de certaines universités et institution de recherche en centre d'excellence.

Pour la SNRD, l'amélioration de l'enseignement supérieur passe par : la poursuite des ateliers d'appropriation du système LMD au profit des institutions publiques/privées, la poursuite de l'accompagnement numérique du LMD, l'encadrement et la subvention des institutions

d'enseignement supérieur et les universités qui s'engagent à reformer des filières suivant les normes d'accréditation en vigueur et la réalisation du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Pour le PND, l'amélioration de l'enseignement supérieur requière la promotion de la coopération interuniversitaire, de son adéquation à l'emploi, de l'adéquation de la recherche au développement, la promotion de l'innovation, ou du développement de l'université numérique, la mise en œuvre du système LMD.

IB5. - L'enseignement technique et la formation professionnelle pour le plein emploi

Le DSRP dans sa version de 2003 préconisait la formation et l'instruction des jeunes selon les besoins socio-économiques nationaux et régionaux, ainsi que le développement de la capacité de production et de travail des actifs dans les secteurs de production de base, traditionnel et artisanal.

Le MAP a mis l'accent sur le développement de l'enseignement technique et la formation professionnelle à tous les niveaux d'instruction. A ce sujet, il a proposé : l'appui à la programmation de formation sur le tas et de formation professionnelle auprès de la chambre de commerce et des industries ainsi que des institutions publiques, la formulation et la mise en œuvre des stratégies de promotion et de création d'emplois productifs (création de PME, formation professionnelle, amélioration de l'emploi informel), l'adaptation de l'édifice de compétences locales aux opportunités dans les régions, la création de centres d'information et d'orientation sur l'emploi dans les 22 régions, le développement de la formation initiale et continue, la création de centres régionaux de recherche et de formation aux Techniques HIMO, le développement de statistiques fiables sur l'emploi, et la création de centres de formation technique et professionnelle ciblant les secteurs prioritaires : le tourisme, l'industrie minière, la construction, l'agrobusiness, l'industrie textile, les technologies de l'information et de la communication, la mise en d'un système de bourse pour la formation professionnelle basé sur des critères de performance.

Par ailleurs, le MAP a aussi proposé la révision des programmes pour assurer l'adéquation des compétences des élèves avec les exigences de l'admission dans les universités et les besoins du marché du travail.

Enfin, le MAP a prévu la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la réintégration dans le secteur formel des enfants n'allant plus à l'école, ou encore de nouveaux centres d'alphabétisation et l'élargissement de leurs activités au programme de nutrition, de formation technique et professionnelle de base.

La SNRD a pour sa part suggéré : l'amélioration des offres d'enseignement technique et professionnel de façon à répondre aux besoins des secteurs de production prioritaire ; la finalisation du processus de mise en place d'une Agence Malgache de la Formation (AMF, que le MAP a voulu initié) en tant que plateforme public-privé chargée d'assurer l'adéquation des qualifications professionnelles aux besoins du développement, l'appui technique et financier aux établissements de formation professionnelle offrant des formations à cycle court (acquisition de petits matériels et outillages

pédagogiques, petites réhabilitation, le perfectionnement des formateurs, fournitures diverses, la mise en œuvre des apprentissages de métiers de base en partenariat avec les artisans ou les entreprises.

Par ailleurs, la SNRD proposait des réponses ciblées comme : l'instauration de statut de formation en alternance et d'apprentissage, le développement de modules de formation professionnelle répondant aux besoins du marché du travail, la mise en œuvre de concept HIMO décent sur les chantiers de grands investissements publics, la réalisation d'un bilan formation-emploi et réorienter la stratégie de formation technique et professionnelle, la formation et l'encadrement des jeunes ruraux en matière de technique, de technologie et de gestion simplifiée de production, la facilitation de l'accès aux moyens de production.

Le PND entend aussi promouvoir et valoriser l'enseignement technique professionnel et professionnalisant. Pour ce faire, il recommande : la densification de l'enseignement technique et professionnel, la diversification et l'adaptation des filières d'enseignement au contexte local, le renforcement et la réadaptation des compétences des formateurs, et l'amélioration du système de financement.

Force est ici de constater la multitude d'orientations adoptées pour l'enseignement fondamental, mais la prise de conscience dans l'amélioration de l'enseignement technique et la formation professionnelle, pour que celui-ci se rapproche au mieux des besoins du marché est à relever.

Laisser au développement économique la responsabilité de la création d'emploi, ou encore la focalisation sur la réduction de la pauvreté, ce sont avérés cependant insuffisant pour adresser la problématique de l'emploi, même quand l'économie connaît une croissance dynamique.

En effet, dans un certain nombre de pays africains, la croissance a été constatée sur plusieurs années, mais elle est restée peu créatrice d'emploi car reposant sur des activités hautement capitalistique ayant peu d'effet d'entraînement sur d'autres secteurs.

A cet égard, les pays les moins avancés intègrent de plus en plus la question de l'emploi dans leur stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.

Pour le cas de Madagascar, cette intégration de l'emploi dans la stratégie de croissance est pensée à partir de différents documents comme la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et son document de mise en œuvre comme le Plan de National de Soutien de l'Emploi (PNSE), ou encore le Programme Pays sur le Travail Décent. Certaines de ces stratégies prônent d'ailleurs la prise en compte de l'évaluation des emplois dans les cadrages macroéconomiques, et le recours à la technologie à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) lorsque cela est faisable, dans la construction.

Le Plan National sur l'Emploi et la Formation Professionnelle décrit pour sa part la réforme de la professionnelle pour une meilleure prise en compte des besoins en compétences dans les régions, et une meilleure insertion des jeunes à l'emploi.

IC. - Les politiques sur l'emploi

Les politiques sur l'emploi doivent être les déclinaisons sectorielles sur l'emploi des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté.

IC1. - La Politique Nationale de l'Emploi ou PNE

La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) adoptée en 2005, constitue le principal cadre de référence et d'orientation en matière d'emploi et définit les axes d'intervention prioritaires, du Plan quinquennal de développement 2008-2012. Son élaboration a été faite sur le principe du tripartisme (employés, employeurs, décideurs politiques). La PNE traduit la volonté d'accorder à l'emploi une place primordiale dans le processus de développement du pays.

IC2. - Le Programme National de Soutien à l'Emploi Programme National de Soutien à l'Emploi ou PNSE

Le PNSE ou Programme National de Soutien à l'Emploi est le programme de mise en œuvre de la PNE ou Politique Nationale de l'Emploi. Il a été adopté en 2006 par le Gouvernement, les partenaires sociaux, la société civile et d'autres entités concernées.

Le PNSE constitue un plan d'action imprimant la démarche méthodologique, programmatique et réaliste des principaux acteurs socio-économiques de l'emploi pour faire face aux défis de la réduction de la pauvreté. Le PNSE se décline en trois axes stratégiques à savoir (i) Développement local des compétences, (ii) Dynamisation des secteurs générateurs d'emploi, (iii) Amélioration du cadre légal et institutionnel de l'emploi.

Il cible prioritairement les populations défavorisées sur le marché du travail, incluant de fait les enfants travailleurs, les femmes, les jeunes diplômés, les personnes en situation de handicap et les petits exploitants agricoles.

IC3. - Le Programme Pays sur le Travail Décent (PPTD)

Le PPTD cherche à susciter une réflexion permanente visant à promouvoir l'adoption du travail décent en tant qu'objectif national et à aider les mandants à définir leurs priorités et leurs orientations.

Pour la période de mise en œuvre 2010-2013, le PPTD tient compte de l'adhésion de Madagascar au Pacte Mondial pour l'Emploi (pour faire face à la récession mondiale résultant de la crise financière mondiale de 2007-2008) et spécifié dans la feuille de route de Ouagadougou 2009.

Ses priorités s'articulent autour des Objectifs du Millénaire pour le Développement ainsi qu'aux énoncés de l'Agenda du Travail Décent en Afrique : 2007-2015.

Le PPTD de Madagascar pour la période 2010-2013 identifie deux priorités :

Priorité 1 : « favoriser l'accès des groupes vulnérables à l'emploi par le renforcement de leur employabilité et par la dynamisation des secteurs générateurs d'emploi ».

Priorité 2 : « Améliorer la productivité du travail par la promotion du dialogue social, les principes et droits fondamentaux au travail et la protection sociale ».

La Priorité 1 a trois aspects principaux

- Renforcement de l'employabilité à travers la formation professionnelle et l'adéquation de la qualification avec les besoins du marché du travail. Les cibles prioritaires sont pour cela les jeunes, les femmes et les ruraux. Il s'agit pour cela de renforcer la qualification de ces groupes afin de leur donner une meilleure chance d'accéder à des emplois plus rémunérateurs et de renforcer leur capital savoir-faire pour une meilleure productivité dans une optique d'auto-emploi.

- La création d'emploi par l'appui aux principaux viviers d'emploi à Madagascar, à savoir l'agriculture, le BTP, le tourisme, l'artisanat, les mines et les PME. Il s'agit notamment de : (i) consolider le mécanisme institutionnel favorisant l'accès aux financements, (ii) valoriser les approches impliquant des créations massives d'emplois, en l'occurrence le système HIMO.

- L'amélioration de la productivité de l'économie rurale et du secteur privé. Celle-ci doit contribuer à assurer la sécurité et la pérennité de l'emploi dans le contexte d'ouverture économique ce qui requière une amélioration de la compétitivité. Le renforcement des capacités et la valorisation que ce défi implique nécessitent l'élaboration de programmes spécifiques visant à un meilleur accès aux informations pour les principaux acteurs de l'économie rurale, la mise en place d'un système de formation professionnelle continue pour le secteur privé et la révision du système de classification professionnelle pour tous les secteurs pour une adéquation plus en mesure de refléter la situation actuelle.

Des produits sont attendus sur chacun des aspects principaux de la priorité 1

Ainsi, au titre du renforcement de l'employabilité à travers la formation professionnelle et l'adéquation de la qualification avec les besoins du marché les produits associés à cette réalisation sont :

1. Les métiers et la formation sont mis en adéquation avec les besoins et les opportunités économiques dans les collectivités territoriales décentralisées ;

2. L'accès à la formation professionnelle communautaire est facilité ;

3. Un programme de qualification des jeunes ruraux par l'entremise de "Développement des Métiers Ruraux" est élaboré ;

4. Un nouveau système de classification professionnelle est mis en place et appliqué.

Pour la création d'emplois par l'appui aux principaux viviers d'emploi, les produits sont :

1. L'intégration de l'emploi dans les mécanismes macro-économiques et sectoriels de programmation et de suivi-évaluation est effective
2. Des mécanismes viables et pérennes de refinancement et de financement des IMF sont institués et opérationnels.
3. Des systèmes cohérents de financement en faveur des PME et des coopératives sont mis en place
4. Le regroupement des PME par secteur d'activité et/ou zone géographique est effectif et une synergie avec les grandes entreprises développée avec l'appui des groupements professionnels multisectoriels à couverture nationale
5. L'approche HIMO est adoptée par les PME et bureaux d'études et le centre de formation HIMO pérenne.

Quant à l'amélioration de la productivité de l'économie rurale et du secteur privé, les produits attendus sont :

1. La qualité des productions des paysans et des artisans est améliorée et leur accès aux informations sur le marché renforcé ;
2. La productivité du secteur des entreprises franches est améliorée ;
3. L'Organisme Paritaire de Collecte de Madagascar (OPCM) est mis en place et opérationnel ;
4. L'accès des travailleurs du secteur privé à la formation professionnelle continue est amélioré.

Pour ce qui est de la priorité 2, quatre points sont à souligner :

- L'application de la législation en faveur du travail décent. Le constat fait sur les principes et droits fondamentaux du travail (PDFT) est que des lacunes subsistent sur leur application, la persistance du travail des enfants en est un exemple. Il est donc important de les renforcer, de les poursuivre et les étendre dans le cadre de la mise en œuvre du PPTD. Ils constituent des piliers du travail décent, et doivent à cet effet être visible sur chaque aspect du programme.

- L'implication des partenaires sociaux dans la formulation des politiques économiques et sociales du pays par le dialogue social. L'objectif est de susciter une plus forte implication et une participation effective des partenaires au processus de prise de décision économique et sociale.

- Le système de protection social. Le système de protection sociale doit être développé et élargi à une plus large part de la population occupée. A ce sujet, une reconsidération du cadre institutionnel et légal actuel est nécessaire.

- La lutte contre le VIH/SIDA en milieu du travail. Cette lutte doit être intensifiée.

A l'image de ce qui a été vu dans le cas de la priorité 1, à chacun des aspects de la priorité 2 ont aussi identifiés des produits. Mais pour le besoin de suivi et évaluation de la mise en œuvre des aspects des deux priorités, des indicateurs formulés pour chacun des aspects des priorités.

IC4. – La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ou PNEFP.

Le Ministère en charge de l'emploi, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ambitionne de réformer l'enseignement technique et la formation professionnelle sur la période 2015-2019. Les buts sont pour cela multiples :

- D'abord élaborer les formations en réponses au besoin de l'économie (secteurs d'activité, régions, secteurs institutionnels) ;

- Contribuer à la facilitation de l'insertion des primo-demandeurs ;

- Améliorer le savoir-faire des actifs vulnérables ;

- Faciliter la création d'emploi direct dans les régions suite à un grand projet ;

- Relever la productivité du travail ;

- Rendre le facteur travail malgache plus compétitif sur le plan international et de ce fait rendre l'investissement à Madagascar plus attractif.

La réforme s'inscrit dans une logique de développement de la compétence. A cet effet, elle passe par l'établissement de passerelles entre l'enseignement technique et l'enseignement général, puis par la valorisation des acquis de l'expérience ou VAE (pour que l'accès à un emploi ne soit pas sanctionné uniquement par la détention d'un diplôme), l'identification des métiers porteurs, et l'élaboration des curricula de formation.

La réalisation de la réforme pose un certain nombre de défis comme le soulignent les grands axes suivant de mise en œuvre du PNEFP avec leurs objectifs spécifiques :

Axe 1 : gouverner de manière partenariale la mise en œuvre de l'Enseignement Technique la Formation Professionnelle et le Développement des Compétences ou ETEFP/DC.

- Tous les acteurs publics sociaux et privés sont engagés dans la mise en œuvre de la PNEFP ;

- Les comités partenariaux de pilotage et de coordination sont soutenus par une assistance technique ;

- Les établissements de formation publics et privés instaurent une gestion partenariale ;
- La PNEFP fait l'objet d'un plan opérationnel et annuel de mise en œuvre régulièrement évalué et réajusté ;

Axe 2 : Financer la réforme de l'ETFP/DC à la hauteur des défis à relever.

- Le budget public consacré à l'ETFP/DC augmente de manière significative durant la période 2015-19 ;
- Un fonds de formation intersectoriel est créé et opérationnel dès 2016 grâce à un accord entre partenaires publics, privés et sociaux ;
- Les PTF sont sollicités pour abonder les financements de l'ETFP/DC.

Axe 3 : Constituer 'un système d'information pertinent sur le marché du travail et la formation professionnelle.

- Tous les systèmes d'information existants sont mis en réseau durant l'année 2015/2016 ;
- Des indicateurs homogènes sur la mise en œuvre de la PNEFP est opérationnel ;
- Un plan d'information sur la mise en œuvre de la PNEFP est opérationnel ;
- Une plateforme en ligne est créée au cours de l'année 2016 afin de diffuser et rendre accessible toutes les informations sur l'ETFP/DC et de faciliter la mise au point d'un dispositif national d'orientation

Axe 4 : Concevoir et instituer une ingénierie harmonisée de certification et de formation

- Un modèle harmonisé de certification et de formation est conçu et mis en œuvre dès le début de 2016 afin de permettre la validation des acquis de l'expérience ainsi que des acquis de la formation ;
- Un cadre national de certification (CNC) est conçu et institué en 2016-17 ;
- Toute personne aura la possibilité de faire reconnaître et certifier les compétences acquises en école ou en situation de travail

Axe 5 : promouvoir des dispositifs d'ETFP/DC équitables et adaptés aux défis à relever

- La liste des établissements à restructurer et / ou à construire est établie ;
- Un plan d'accroissement des compétences des personnels de direction, des formateurs et des professionnels formateurs est mis en œuvre ;
- Un dispositif de formation en alternance et par apprentissage est mise en place ;
- Un partenariat public/privé est conclu au niveau de l'économie locale afin de faciliter la mise en œuvre des dispositifs et parcours d'ETFP/DC

Axe 6 : Former pour insérer et réinsérer

- Les établissements de l'ETFP/DC mettent en place une cellule école/entreprise chargée de l'insertion des jeunes ;

- Les établissements sont membres d'un réseau local de promotion de l'emploi coordonné par les services territoriaux d'emploi ;
- Les établissements concluent avec les partenaires sociaux et les entreprises des accords de promotion de l'alternance et l'apprentissage ;
- Des périodes de formation sont incluses obligatoirement dans les mises en chantier des grandes travaux ;
- Des modules de formations à l'entrepreneuriat sont intégrés dans tout dispositif de formation.

II. - LES SOUTIENS DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS A L'EMPLOI

IIA. - Le Document Stratégique Pays Intérimaire de la Banque Africaine de Développement (BAD)

Le document stratégique pays intérimaire pour la période 2014-2016 de la BAD appuiera Madagascar conformément à la politique générale de l'Etat ou PGE selon les deux piliers suivants :

- le renforcement de la gouvernance et la consolidation de l'Etat ;
- le Développement des infrastructures rurales et facilitation de l'accès aux zones de production pour réduire l'insécurité alimentaire.

Le soutien de la BAD à l'emploi est donc à percevoir à travers le deuxième pilier dont les objectifs sont de : i) augmenter la production agricole, le volume des échanges commerciaux et le revenu des petits exploitants ; ii) renforcer la sécurité alimentaire ; iii) réduire la pauvreté. Toutes ces actions sont pour cela à concentrer dans des régions ciblées (Moyen Ouest et le Sud-Ouest).

Pour atteindre ces objectifs, la BAD contribuera à :

- la réhabilitation et la construction d'infrastructures d'irrigation et de réseau routier ;
- la professionnalisation des petits exploitants ruraux ;
- la facilitation de l'accès des femmes chefs de ménage au titre foncier ;
- la promotion de l'entrepreneuriat agricole, pour booster la productivité et remplir les besoins de sécurité alimentaire. A ce sujet, au moins 25% des entrepreneurs ruraux soutenus doivent être des femmes.
- la promotion de la chaîne de valeur agricole, et résilience de la population face aux chocs environnementaux et climatique.

La construction et la réhabilitation d'infrastructure d'irrigation se feront en 2016 dans le cadre de l'extension du projet du Bas-Mangoky, tandis que la réfection et construction de route concerneront la seconde phase du développement de la RN9, en partenariat avec la BADEA, JICA. Cette activité fera appel si possible à la technique HIMO pour créer de l'emploi local.

La promotion de l'entrepreneuriat agricole se fera quant à elle avec le PROJERMO prévu pour la période 2014-2016 avec FIDA, le BIT et la FAO.

IIB. - La stratégie pays intérimaire de la Banque Mondiale pour Madagascar

Pendant l'attente de l'élaboration du PND, la Banque Mondiale a préparé une stratégie intérimaire pour Madagascar pour la période 2012-2013 et au-delà. Le document a comme base i) la gouvernance et la capacité du secteur public, ii) la Résilience et la vulnérabilité et iii) L'emploi et la compétitivité. Les réponses programmatiques de la Banque Mondiale sont régies par cette base ainsi que les deux piliers.

Les programmes ou projets de soutien à l'emploi par le Banque Mondiale ont été planifiés à travers les deux piliers, à savoir la résilience et la vulnérabilité, et l'emploi et la compétitivité.

Ainsi, au titre de la résilience et la vulnérabilité, dans le registre de la réhabilitation sociale et l'établissement d'un système effectif de filet de sécurité, les activités à haute intensité de travail sont recommandées pour générer des revenus pour la population pauvre.

Dans le pilier « emploi et compétitivité », les actions de soutien à l'emploi soutenues par la BM sont à répertorier sous les trois rubriques suivantes : la création d'emploi, le renforcement du rôle des femmes, et la promotion des pôles de croissance et du partenariat public privé.

Pour ce qui est de la création d'emploi, une étude réalisée par la BM a recommandé que les efforts pour réduire durablement la pauvreté doivent être concentrés sur l'amélioration des revenus des pauvres. Aussi la BM préconise pour le développement des PME, le traitement des contraintes liées à l'accès au financement, à l'accès au marché, et à la formation technique et professionnelle. Tandis qu'en milieu rural, où vit la majorité de la population, l'amélioration de la productivité agricole, de l'élevage rural, et des services décentralisés favoriseront l'entrepreneuriat rural au détriment l'exploitation agricole à des fins d'autoconsommation.

A ce sujet, le développement de l'agriculture selon l'approche de la chaîne de valeur est le meilleur moyen pour attirer le secteur privé pour promouvoir l'agriculture marchande.

Enfin, pour l'instauration d'un environnement favorable des affaires, les problématiques de la gouvernance et de la corruption au niveau de l'administration publique doivent être traitées.

En ce qui concerne le rôle de la femme, celui-ci doit être reconnu comme un facteur catalyseur au développement. A ce sujet, il importe de comprendre et de lever les contraintes liées à la création d'entreprise, à l'accès au financement et à la terre, dont souffrent les femmes. Par ailleurs, des solutions qui peuvent les soulager de l'importance des activités ménagères (recherche de bois de chauffe, corvées de l'eau) doivent être apportées afin qu'elles puissent s'investir davantage dans les activités génératrices de revenu.

Au niveau du développement des pôles intégrés de croissance, l'approche a fait ses preuves en matière de développement régional et de croissance, y compris en terme de création d'emploi. Toutefois, des mesures méritent d'être prises pour stabiliser l'environnement institutionnel et réglementaire au niveau du secteur privé. L'EDBM doit recouvrer son rôle de promoteur des affaires, tandis que les problèmes fonciers qui constituent actuellement un obstacle majeur aux investissements doivent être réglés, et la formation professionnelle doit être améliorée pour répondre au besoin des entreprises.

IIC. - Les réponses de l'UNDAF et les implications sur l'emploi

Au sortir de la crise qui a mise à mal l'économie et le social à Madagascar, il y a quatre défis que le pays devra relever à court et à moyen termes :

- L'ancrage de nouvelles pratiques de gouvernance et au renforcement de l'Etat de droit ;
- La réduction de la vulnérabilité socioéconomique des personnes dans l'extrême pauvreté (11 millions en 2012) ;
- L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base de qualité et le développement durable du capital humain ;
- La protection de l'environnement et à l'atténuation des effets néfastes des changements climatiques sur les populations vulnérables, ainsi que la prévention et la gestion des risques de catastrophes naturelles.

Ainsi, fort de ses avantages comparatifs en matière de soutien au développement à Madagascar, les agences des Nations Unies, par le biais de l'UNDAF, vont prioriser leurs interventions dans le pays sur la période 2015-2019, et ce en soutien à l'application de la Politique Général de l'Etat (PGE), sur neuf « piliers de la gouvernance et du développement social et économique », dont sept ont un effet sur l'emploi.

Il s'agit en premier lieu de :

- La promotion d'une gouvernance efficace et redevable ;
- Le renforcement des capacités des institutionnelles et l'appui à la mobilisation des ressources.

En effet, si l'existence d'une stabilité macroéconomique et l'instauration d'un climat propice à l'investissement ont été toujours reconnus comme fondamentaux à la réalisation des activités économique, au sortir de la longue période de crise économique l'instauration d'une culture de redevabilité envers la population, mais aussi la mise en confiance de toutes les parties prenantes, sont aussi cruciales en l'état actuel de fragilité du climat social et politique du pays.

A ces deux piliers peut s'ajouter :

- Le renforcement des capacités de gestion stratégiques et opérationnelles du secteur de l'environnement. C'est un fait avéré compte tenu de la pression sur les ressources naturelles due entre autres par la démographie et qui a un impact aussi bien sur la production agricole et halieutique que sur le développement du tourisme.

Ensuite, il y a ceux qui agissent directement sur l'emploi comme :

- La promotion d'une croissance inclusive génératrice d'emploi ;
- La promotion de l'emploi des jeunes ;
- Le développement durable et la question de l'insécurité alimentaire, qui requiert une amélioration de la pratique culturale ;
- L'amélioration de l'accès à l'éducation et la formation, de la rétention et de la qualité de l'éducation et de la formation ;

Ainsi, en regard de l'axe prioritaire de la PGE qui stipule la reprise économique à travers l'instauration d'un environnement social et politique stable, le maintien de la stabilité macroéconomique et le rétablissement d'un climat des affaires attrayant, le PNUD contribuera à l'atteinte de l'effet 1 des interventions au titre de l'UNDAF 2015-2019 qui est décrit comme suit :

Effet 1 : les populations vulnérables, dans les zones d'intervention accèdent aux opportunités de revenus et d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience, et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable.

Cinq résultats sont attendus pour avoir l'effet 1, mais quatre d'entre eux touchent directement l'emploi et l'amélioration du revenu :

- Résultat 1.2 : améliorer l'accès des populations pauvres surtout les femmes et les jeunes aux opportunités de revenu et d'emploi décent ;
- Résultat 1.3 : renforcer la sécurité alimentaire ;
- Résultat 1.4 : renforcer la compétitivité du secteur privé pour contribuer au développement durable et la lutte contre la pauvreté ;
- Résultat 1.5 : les populations des zones les plus vulnérables économiquement et par rapport aux variations climatiques améliorent leur production agricole et leurs revenus par une gestion durable de leurs ressources naturelles et une gestion des effets des variations climatiques.

Par ailleurs, l'effet 3 suivant : « Les populations des zones d'intervention particulièrement les groupes vulnérables, accèdent et utilisent des services sociaux de base pérennes et de qualité », contribue aussi à l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre en l'occurrence un des quatre résultats qui est décrit comme suit :

- Résultat 3.1 : les enfants et les jeunes issus des milieux les plus vulnérables ou défavorisés bénéficient d'une offre éducative adaptée, inclusive et de qualité ».

Les interventions du BIT sur l'emploi

Les interventions du BIT à Madagascar en matière d'emploi sont de trois sortes : i) la promotion de l'emploi décent, ii) la promotion de l'approche HIMO en matière de construction et de création d'emplois, iii) le développement de la formation professionnelle pour l'éradication de pires formes de travail.

La promotion de l'emploi décent

A l'image de ce qui se fait dans tous les pays membres de l'OIT, le BIT fait la promotion de l'emploi décent à Madagascar. L'appui s'est concrétisé par l'élaboration par la partie nationale d'un programme pays sur le travail décent, dans le cadre du pacte sur l'emploi. Parmi les ramifications de cet appui figure la promotion de l'emploi décent et productif des jeunes en milieu rural.

L'on doit aussi au BIT l'appui à l'employabilité des jeunes, qui comprend l'organisation des salons des jeunes dans les régions, et le développement du répertoire des métiers ruraux, dans les régions

La promotion de l'approche HIMO structurée

La promotion de l'approche HIMO. Pour une économie ayant le facteur travail en abondance, le recours à une technologie intensive en travail contribue à la redistribution de revenu et minimise l'importation en équipement. C'est à ce titre que le BIT a développé à Madagascar la technique HIMO dans la construction et encourage le pays à y faire recours, lorsque c'est possible pour créer de l'emploi et du revenu pour la population locale.

Eradication des pires formes de travail des enfants

Après avoir identifié les victimes des pires formes de travail (exemple, l'ESEC ou exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales) et la cause du fléau, le BIT promeut la dispense de formation professionnelle victimes pour leur fournir une alternative à l'activité à éradiquer. Cette stratégie s'accompagne d'un soutien aux parents des enfants qui s'adonnaient aux pires formes de travail, d'une dotation en équipement scolaire aux membres de la fratrie pour les maintenir dans le système scolaire.

Les interventions de la FAO

Les actions de la FAO à Madagascar qui peuvent avoir des effets positifs sur l'emploi (agricole) se déclinent comme suit :

- les urgences en réponses aux crises dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ;
- appui à l'agriculture urbaine et périurbaine pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations d'Antananarivo ;
- amélioration de la gouvernance des filières de production et commerce de bois précieux à Madagascar ;
- projets téléfood d'appui aux communautés rurales pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

Ainsi, pour répondre aux urgences, la FAO a mis en place à Madagascar en 2007 l'unité de coordination des opérations agricoles d'urgence et de réhabilitation. Ce centre joue un rôle de coordination au sein du SNU et collabore avec les partenaires et les agences gouvernementales.

En ce qui concerne l'appui à l'agriculture urbaine et périurbaine pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations d'Antananarivo ; il vise à mettre en place des actions permettant de stimuler et d'accompagner la réflexion des associations de producteurs en milieu urbain et périurbain, à la recherche et à la mise en pratique des solutions susceptibles de contribuer à la fois à l'amélioration de la production agricole (développement du maraîchage urbain et périurbain, et autres cultures), à l'augmentation des revenus de ménages urbains et ruraux à faible revenu et à l'amélioration de l'alimentation.

Pour ce qui est de l'amélioration de la gouvernance des filières de production et commerce des bois précieux à Madagascar ; dans son volet emploi, ce projet s'attache à construire avec les acteurs locaux de nouvelles filières de production alternatives permettant de relâcher la pression de prélèvement d'essences précieuses et de promouvoir un développement rural durable. A ce sujet, il aide les paysans à se doter de petites entreprises et organisations mettant en valeur des productions gérées de façon durable.

Enfin les projets TELEFOOD, d'appui aux communautés rurales, sont des petits projets d'un coût de maximum 10 000 USD visant à appuyer directement les communautés rurales pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Cinq projets sont en moyenne mis en œuvre chaque année. La mise en œuvre est généralement faite en collaboration avec des ONG présentes localement et voulant travailler en synergie avec la FAO à travers les projets Telefood. Presque la totalité du fonds est destinée à l'achat d'intrants (semences, petits outillages, engrais...) pour booster la production du paysan.

Les interventions du PAM

Le Programme pays du PAM à Madagascar a trois composantes, dont deux ont de l'incidence sur l'emploi : i) le soutien au programme national de cantine scolaire, ii) le renforcement de l'accès au marché des petits exploitants agricoles.

Le programme de cantine scolaire du PAM, qui consiste à donner des repas chauds fortifiés à des élèves du primaire, intervient dans trois régions de Madagascar en déficit alimentaire (Androy, Anosy et Atsimo Andrefana) et à dans les zones urbaines vulnérables (Antananarivo, Toamasina et Toliara). Le choix des zones d'intervention est dicté par le fait que le déficit en alimentation des enfants est à l'origine de la faiblesse de la performance scolaire dans ces zones. Le programme vise donc à augmenter la fréquentation scolaire, à prévenir la déscolarisation et à augmenter le taux de réussite.

Quant au programme de renforcement de l'accès au marché des petits exploitants agricoles, il vise à augmenter les opportunités d'accès des bénéficiaires au marché agricole pour qu'ils deviennent compétitifs. Le programme vise aussi l'autonomisation des femmes et des hommes bénéficiaires du soutien. A cet effet, les organisations des petits exploitants recevront de l'assistance technique, du soutien pour le développement de la chaîne de valeur, de conseil pour une analyse de marché.

Le PAM soutiendra les femmes et hommes exploitants agricoles à accroître la quantité et la qualité de leur production agricole, à réduire la perte après récolte, à améliorer le stockage, le transport et le conditionnement des produits afin qu'ils puissent vendre leurs surplus qui remplissent le standard de qualité du PAM et des collecteurs. Une partie des surplus seront d'ailleurs achetés pour l'assistance alimentaire pour la cantine scolaire.

Les interventions du PNUD sur l'emploi

Appui du 2010 à 2013

Au vu de la persistance de la crise politique, durant laquelle le pays n'avait pas un programme de développement spécifique, le PNUD a recentré son appui au gouvernement malgache sur la période 2010-2011 sur trois grands programmes : i) « Droits, devoirs et cohésion sociale », pour la promotion de la gouvernance, ii) « Moyens de subsistance durables et lutte contre la pauvreté » et iii) « Gouvernance Economique et Gestion de l'information », pour la lutte contre la pauvreté. Tandis que la protection de l'environnement est restée un axe à part entière.

Ainsi, les activités que le PNUD réalisait et qui avaient un effet direct sur l'emploi étaient de deux ordres. La première catégorie d'activité visait à renforcer l'accessibilité de la population aux informations sur les opportunités d'affaires ou encore sur l'emploi. La seconde visait à améliorer l'accessibilité au financement.

Ainsi, au titre de la première catégorie d'activités, il s'agit de :

- i) la mise en place de l'Office Malgache pour la promotion de l'emploi dans 16 régions ;
- ii) la création de cinq centres d'information d'orientation et d'accompagnement (CIOA) permettant aux populations des localités ciblées d'avoir plus facilement accès aux opportunités d'emploi.
- iii) la réalisation d'une étude d'impact sur l'emploi de la crise (avec le BIT) ;
- iv) la réalisation d'un état des lieux sur les initiatives en faveur du secteur privé ;
- v) la réalisation de l'audit organisationnel du Ministère de l'Economie du Commerce et de l'Industrie en termes d'appui au secteur privé ;
- vi) l'établissement d'un plan de développement du secteur privé avec son cadre de suivi évaluation ;
- vii) la mise en place de 4 centres économiques régionaux pour le développement des industries et du commerce (CERDIC), en vue d'améliorer les conditions de développement des PME.
- viii) la réalisation de l'état des lieux de la concurrence à Madagascar ;
- ix) l'élaboration et l'adoption de la loi sur les exportations ;

Pour ce qui concerne la deuxième catégorie de contribution du PNUD, il s'agissait de :

- a) la révision et l'alignement de la stratégie nationale de la micro finance aux priorités du MAP et son approbation par le gouvernement ;
- b) l'amélioration du cadre légal et réglementaire du secteur de la micro finance (grâce à l'application de la nouvelle loi ;
- c) la réalisation des études diagnostiques des besoins en services financiers de deux zones de concentration du PNUD ;
- d) la mise en place de la base de données sur la micro finance ;
- e) l'élaboration de la stratégie de communication de la micro finance.

Par la suite, le Gouvernement Malgache ainsi que le PNUD se sont convenus de la mise en œuvre d'un plan d'action du programme pays pour la période 2012-2013. Ce plan d'action du programme intérimaire 2012-2013, prévoyait les actions en faveur de l'emploi essentiellement à travers le soutien à l'économie. Pour ce faire la contribution du PNUD se fait par :

- A) L'amélioration de l'accès de la population, en particulier des couches vulnérables, au financement de leurs activités ;

- B) l'amélioration de l'accès des populations des zones ciblées aux opportunités d'emplois productifs et décents et d'auto-emplois ;
- C) L'adoption par la population des zones ciblées des meilleures pratiques pour la préservation de l'environnement et l'adaptation au changement climatique.

Plus précisément, les contributions du PNUD se déclinent comme suit :

Au titre de l'amélioration de l'accès de la population au financement de leurs activités il est question de :

- i) Améliorer les des compétences des acteurs de coordination et de supervision (Commission de Supervision Bancaire et Financière ou CSBF, Coordination Nationale de la Micro finance ou CNMF et le Ministère de l'Agriculture) de la micro finance et le développement d'outils indispensable pour l'amélioration du cadre légal et réglementaire du secteur ;
- ii) Réaliser des drafts des amendements de la loi et des instructions de la CSBF ;
- iii) Renforcement des capacités de l'infrastructure technique et financière (Association Professionnelle des Institutions Financières de Microfinance ou APIMF et les consultants) afin d'offrir des services diversifiés et accessibles aux populations cibles ;
- iv) Appuyer techniquement les institutions de micro finance (IMF) en vue de leur professionnalisation ;
- v) Développer avec des IMF des produits adaptés aux besoins des populations cibles de façon à améliorer leur accès au Crédit Avec Education (CAE) au Mobile Banking et à la micro-assurance ;
- vi) Education des populations pauvres et à faibles revenus à participer pleinement aux circuits de la finance inclusive ;

Pour ce qui est de l'amélioration de l'accès des populations des zones ciblées aux opportunités d'emplois productifs et décents et d'auto-emplois il s'agit de :

- 1) la mise en place et l'opérationnalisation des dispositifs d'information, d'orientation et d'accompagnement (iTAFa) des populations et des entreprises en matière de promotion économique et sociale au niveau des zones cibles ;
- 2) l'organisation et le renforcement des capacités des quartiers et des organisations communautaires à la base au niveau des communes cibles, à identifier et saisir les opportunités de promotion économique et sociale ;
- 3) développement des capacités des organisations intermédiaires (Chambre de commerce et d'industrie, institutions de promotions des investissements, groupements professionnels) d'appui aux PME à fournir des services de qualité adaptés aux besoins ;

- 4) la promotion du concept de « marché inclusif » à travers la mise en place de partenariats et l'accompagnement des entreprises.

Quant à l'adoption par la population des zones ciblées des meilleures pratiques pour la préservation de l'environnement et l'adaptation au changement climatique, la déclinaison se fait en :

- i) Développement et diffusion des modèles reproductibles de gestion durable des sols ou SLM (Sustainable Land Management) pour les communes ciblées, et représentatives des principales sous-régions agroécologiques du sud de Madagascar ;
- ii) La formulation et adoption des politiques locales et nationales facilitant le SLM d'une manière participative à tous les niveaux ;
- iii) Renforcement des capacités des institutions et des individus à soutenir et appliquer le SLM au niveau local, régional et national ;
- iv) Création de nouvelles aires protégées (AP) dans le cadre des catégories V et VI de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Il est à noter ici la poursuite de l'appui du PNUD sur deux thématiques bien précises à savoir sur l'accessibilité aux opportunités d'affaire et sur l'emploi puis sur l'accessibilité au financement en mettant un insistant sur la période 2012-2013 sur les populations vulnérables, et en intégrant par la même occasion l'optique de gestion durable des ressources naturelles au niveau communautaire.

Les appuis du PNUD en matière d'emploi sur la perspective 2015 – 2019

Conformément à son engagement au sein de l'UNDAF pour atteindre l'Effet 1 : « les populations vulnérables dans les zones d'intervention accèdent aux opportunités de revenu et d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable le PNUD :

- continuera le soutien aux initiatives pour la création d'emploi et les activités génératrices de revenu pour les femmes, les jeunes et les populations vulnérables dont le revenu journalier est en dessous de 0,5 \$;
- contribuera à la création d'emplois verts, en l'occurrence au profit des groupes vulnérables par une gestion durable des ressources naturelles, la promotion d'agriculture durable, l'utilisation d'énergie renouvelable, le développement de l'écotourisme, les services de l'écosystème, le traitement des déchets solides et des produits chimiques (avec l'ONUDI, le BIT, la FAO, l'UNESCO, l'UNFPA, et le Ministère du tourisme) ;
- reproduira avec l'ONUDI à une échelle plus grande, l'expérience sur le développement des industries créatives qui a profité à 300 artisans en 2014 ;

- appuiera aussi le Ministère du tourisme dans l'élaboration de sa stratégie de développement du tourisme, qui prévoit entre autres par le biais de l'initiative des Iles Vanilles la création de 10 000 emplois chaque année.

Les mandats de l'ONUDI

Les mandats de l'ONUDI l'amènent à soutenir les pays en développement aussi sur le plan de la réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, ou encore en matière de renforcement de la capacité à l'exportation.

Ainsi, au titre de la réduction de la pauvreté par les activités productives, le soutien de l'ONUDI peut être modulé, selon la catégorie du promoteur/entrepreneur, ou le type de l'entreprise. Ainsi :

- pour les micros et les petites entreprises (généralement confrontées aux contraintes sur la technologie, la gestion des affaires, le savoir-faire entrepreneurial, l'accès au financement, etc.), l'approche de l'ONUDI consisterait à faire suivre aux entrepreneurs des formations sur des sujets divers comme comment exploiter la potentialité du marché, attirer les petits investissements et le financement, améliorer la capacité technique et managériale, développer l'esprit compétitif, développer un savoir-faire innovant ;
- pour les jeunes poursuivant encore leurs études, l'ONUDI peut élaborer et dispenser un programme de formation entrepreneuriale pour les préparer à leur future carrière. Ce programme forme les apprenants à identifier, et mettre en œuvre des opportunités d'affaire dans leur communauté. Il les apprend à épargner, innover, à investir et développer une activité, à recourir à la technologie.
- pour les jeunes promoteurs, ONUDI peut les appuyer à faire une étude de marché, à faire une analyse des chaînes de valeur pour identifier le secteur à haut potentiel, à monter leur activité, à faire une évaluation financière de leur projet et à élaborer le schéma de financement. En outre, ONUDI peut fournir de l'appui-conseil à ceux qui ont démarré leur activité.
- A l'image de ce qui est fait pour les jeunes, ONUDI peut aussi renforcer la capacité des femmes entrepreneuses sur la gestion des affaires, la technologie, etc.

En ce qui concerne le renforcement de la capacité à l'exportation, l'ONUDI peut soutenir les entreprises des pays en développement à surmonter les barrières techniques au commerce, à satisfaire les mesures sanitaires et phytosanitaires. Il peut aussi aider les entreprises à améliorer le processus de production des secteurs ayant une forte potentialité à exporter, et qui peuvent satisfaire les qualités requises au niveau international.

Les interventions de l'UNESCO

Dans son document UNESCO de programme pays sur la période 2012 -2013, les actions en faveur de l'emploi sont de deux sortes : i) le soutien à l'éducation et la formation et ii) à l'entrepreneuriat des jeunes.

Pour ce qui est du soutien à l'éducation et à la formation, celui a un large spectre et profite aussi bien aux jeunes déscolarisés qu'à ceux de niveau supérieur. Ainsi, un programme en partenariat avec trois ministères (en charge de l'emploi et la formation professionnelle, de l'éducation, et de l'agriculture), et le FIDA a été initié pour la réinsertion de jeunes ruraux déscolarisés de trois régions. Ce programme est accompagné de renforcement de capacité du ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle.

Pour prévenir les mariages forcés et la prostitution dont pouvaient être victime les jeunes filles déscolarisés à cause de la dégradation de la situation économique, l'UNESCO a prévu pour elles une réinsertion en milieu éducatif formel ou dans le cadre de programmes alternatifs de l'enseignement non-formel scolaire.

Dans le cadre du soutien aux sciences et technologies pour le développement économique, l'UNESCO a prévu de renforcer les programmes de gestion de l'eau par une offre de formation de courte durée pour la gestion de réseaux d'eau. Cette offre s'adresse à des étudiants de niveau maîtrise ou doctorat.

Pour ce qui est du soutien à l'emploi des jeunes, l'UNESCO a prévu d'appuyer le développement de l'entrepreneuriat des jeunes par de renforcement des capacités dans la direction des affaires ainsi qu'à travers l'appui aux projets communautaires.

Les interventions de l'UNICEF

En matière de soutien à l'emploi, l'UNICEF à travers sa politique de soutien au droit des enfants pour une éducation de qualité, contribue à l'amélioration du niveau d'instruction de la main d'œuvre en devenir. Il agit aussi bien en faveur des enfants que sur l'offre de service d'éducation, en l'occurrence au niveau primaire.

Ainsi, l'UNICEF a fourni des kits scolaires pour les 4 millions d'enfants des écoles primaires à travers tout le pays.

Le soutien au système éducatif national, en réponse au besoin des autorités est à la fois technique et financier : pour la construction d'écoles (y compris les écoles préscolaires), la fourniture de matériels et équipements scolaires, la formation des enseignants et l'appui aux écoles à élaborer des plans d'actions pour améliorer les milieux d'apprentissage des enfants.

Un appui financier ponctuel a été fourni par l'UNICEF en 2013 sous forme de paiement des salaires des enseignants (FRAM) pendant 4 mois.

UNICEF assure aussi la coordination de l'appui au développement du secteur éducatif, qui comprend le développement de la stratégie sur l'éducation. Le plaidoyer pour des actions en faveur des enfants les plus défavorisés fait partie de ses missions.

Le soutien de la Coopération Allemande GIZ

Le soutien de la coopération allemande, sous forme d'appui conseil, qui a des effets sur l'emploi se fait sous trois formes : appui à préservation de l'environnement, soutien à la population rurale à maintenir ou améliorer sa revenu, et appui au développement du secteur privé.

Dans le cadre de la préservation de l'environnement, le domaine prioritaire dans la coopération germano-malgache, le programme de reboisement initié depuis 2005 a permis de constituer un « forêt énergétique » d'une surface totale de 7 000 ha. Cette action, qui s'inscrit dans le principe du reboisement villageois individuel, oriente de plus en plus la consommation urbaine de charbon de bois vers une source de production durable. Ce qui assure par la même occasion le revenu de 1 000 familles à qui ont été octroyées un droit de propriété et d'utilisation des forêts énergétiques.

Pour ce qui est du soutien à la population rurale à maintenir ou améliorer son revenu, il a l'exemple de la collaboration avec SYMRISE pour réduire la vulnérabilité des planteurs de vanille face à la fluctuation des prix et la perte de récolte. En outre, les paysans d'Analamanga, Itasy et Vakinankaratra, fournisseurs en produits agricoles de la société LECOFRUIT, ont bénéficié d'appui conseil de la GIZ et de dotations en équipement essentiellement de LECOFRUIT en méthode culturale moderne et de stockage des produits, et sur un meilleur choix des espèces à cultiver. Enfin, dans le Sud Est, avec un financement de l'UE, la GIZ a mis en œuvre un projet de développement de la chaîne de valeur.

En ce qui concerne le secteur privé, la GIZ a travaillé conjointement avec Rio Tinto & Titanium à renforcer la capacité des PME à la création de valeur ajoutée dans le secteur.

L'appui de l'ambassade d'Allemagne aux microprojets

La création et la mise en œuvre de microprojets pour le compte des entités qui ne peuvent pas s'autofinancer comme les organisations non-gouvernementale, groupe d'entraide, autorité locale, église ; peuvent être financées par l'ambassade d'Allemagne. Les microprojets recevables sont ceux qui contribuent à l'amélioration de la condition de vie des couches sociales défavorisées. Ainsi, la formation qualifiante, la construction d'école et l'appui aux activités génératrices de revenus ou d'amélioration de l'alimentation sont éligibles à ce soutien financier allemand. Cependant, la totalité du financement doit être engagée durant l'année calendaire correspondant à la demande, alors que le montant maximum du financement est de 8 000 euro.

Les financements de l'Agence Française pour le Développement (AFD)

La contribution financière de la France, à travers l'AFD, touchant l'emploi se fait en premier lieu dans le cadre du développement rural d'une part par un soutien à la sécurité alimentaire par le biais du système des Fonds Régionaux de Développement Agricoles (FRDA), dans le Vakinankaratra ; et d'autre part, dans le cadre de la politique « bassins versants/périmètres irrigués », en développant les techniques agro-écologiques combinant intensification agricole et préservation de la fertilité des sols (projet PAPAM de 7m€, octroi fin 2014).

Le deuxième type de financement profite à l'amélioration de l'enseignement en coordination avec les autres partenaires, et porte sur la qualité de l'éducation dans le primaire et le secondaire et la formation des maîtres et des directeurs d'école, ainsi que l'appui au Ministère dans sa politique de ressources humaines (projet AQEM de 10 m€ signé en juin 2014).

Les financements de la JICA ou Japan International Cooperation Agency

Le financement de la JICA qui a un effet sur l'emploi à Madagascar se fait par l'amélioration de la qualité de l'enseignement ou de la formation professionnelle, et par le développement rural.

Ainsi, au titre de l'amélioration de la qualité de l'enseignement ou de la formation professionnelle, il y a :

- Un projet de construction de salles de classe pour des écoles primaires dans les provinces d'Antsiranana et de Toliara ;
- Un quatrième projet de construction d'une école et d'un centre régional de l'Institut National de Formation Pédagogique à Toamasina ;
- Un projet de rénovation du centre de formation en mécanique agricole à Antsirabe.

Pour ce qui du développement rural, il y a :

- Le projet d'amélioration de la productivité de la riziculture sur les hautes terres centrales ;
- Le projet d'amélioration du système d'irrigation dans le sud-ouest du lac Alaotra ;
- Le projet de diffusion de l'aquaculture de Tilapia.

Les financements de l'Union Européenne

L'Union Européenne, à travers le 11ème FED (Fond Européen d'appui au Développement, couvrant la période 2014- 2020) contribuera à la création d'emploi à travers les quatre programmes suivants :

I. D'abord au titre du développement des infrastructures, il y a le recours aux projets HIMO avec un budget total de 50M€. Ce projet sera en soutien aux populations rurales par l'aménagement des Routes Nationales 12A, RN5 et des pistes rurales connexes (environ 200km) en favorisant la création d'emplois et de revenus, avec un objectif de désenclavement et d'amélioration de la mobilité. Les zones d'intervention sont: Sud/Est (RNT12A) et Nord/Est (RNS5). Les activités sur le terrain ont démarré en avril 2013.

II. Au titre du développement rural, il y a le projet ASARA ou Amélioration de la Sécurité Alimentaire, et l'Augmentation des Revenus Agricoles et la lutte antiacridienne d'un montant de 40M€. Ce programme vise l'autosuffisance des ménages en produits vivriers de base et le développement d'activités agricoles génératrices de revenus. Il intervient sur le financement et le développement des services agricoles, le développement des filières dans le cadre de partenariats privé-public et l'amélioration des conditions de transport (300km de pistes). Le projet comprend une convention de délégation de gestion à la GIZ de 4M€. Les zones d'intervention sont l'extrême Sud et le Sud-Est.

III. Au titre du développement du commerce et de l'intégration régionale, il y a le Programme d'Appui à l'Emploi et à l'Intégration Régionale PROCOM ayant un budget de 8M€. Il vise à renforcer les capacités du secteur privé à se prendre en charge, à améliorer sa compétitivité sur les marchés national, régional et international. Les bénéficiaires sont les entreprises, les groupements, les organisations intermédiaires, les organismes dans le domaine de la qualité, des normes et des standards, les centres de recherche, les unités de transformation et de conditionnement. Le démarrage du programme est prévu à la fin de 2014. C'est un programme à couverture nationale.

IV. Pour ce qui est de la sécurité alimentaire/développement rural/environnement : le programme thématique sécurité alimentaire finance 7 contrats d'appui à la sécurité alimentaire et à la nutrition avec des ONG dans cinq régions du sud de Madagascar. Un projet environnement mis en œuvre par Madagascar National Parc. Les Fonds de Contrevalet (FCV) permettent de financer 4 opérations pour améliorer les conditions de vie des populations vivant autour de parcs nationaux, 2 programmes d'appui aux Fonds Régionaux de Développement Agricole FRDA, ainsi que la Production de semences dans le Sud.

V. Au titre du soutien à l'éducation, il y a le PASSOBA Education ou Programme d'Appui aux Services d'éducation de Base. Doté d'un budget prévisionnel de 32 M€, il vise à améliorer l'accessibilité financière à l'éducation ainsi que la qualité de l'enseignement. Les activités du programme sont en cours depuis Avril 2013 au travers du bureau d'études PRONAM. Les zones d'intervention sont les 9 régions de Sava, Analanjirifo, Menabe, Atsimo, Andrefana, Anosy, Atsinanana, Boeny, Vakinankaratra et Betsiboka.

Le soutien financier des Etats Unis, par le biais de l'USAID

Après le changement institutionnel du régime en 2009, non reconnu par la plupart des partenaires du pays, le Gouvernement américain a suspendu toute aide non humanitaire au profit de Madagascar. Ainsi, le soutien que l'USAID a pu apporter à l'emploi est à apprécier à travers les programmes d'assistance pour la sécurité alimentaire.

Cet appui de l'USAID contre l'insécurité alimentaire s'est fait sous forme d'amélioration de la production des petits exploitants agricoles vulnérables, ainsi que par l'amélioration de la productivité par l'adoption de technique préservant l'environnement.

L'USAID a aussi travaillé avec les communautés pour réhabiliter les routes de dessertes rurales pour écouler les produits.

Le soutien financier de la Coopération Suisse

III. - LES DIFFERENTS PROGRAMMES DE SOUTIEN A L'EMPLOI ET AUX ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS.

Selon le choix d'un partenaire technique et financier, un programme de soutien à l'emploi peut comprendre un ou plusieurs des éléments suivants :

- Soutien à la sécurité alimentaire ;
- Appui à l'amélioration de l'éducation ;
- Appui à la formation professionnelle ;
- Appui à la réinsertion des jeunes déscolarisés ;
- Appui à la création d'auto-emploi pour les jeunes ;
- Appui à la création d'activités génératrices de revenu pour les groupes vulnérables ;
- Soutien aux micro et petites entreprises ;
- Appui au développement économique d'une région ;
- Développement du système d'information sur le marché du travail ;
- Développement de l'accès au financement.

Chacun de ces éléments agit sur un aspect spécifique de l'emploi. Ainsi, ce qui est fait en matière de sécurité alimentaire doit contribuer à l'amélioration de la productivité et du revenu agricole. L'appui aux activités génératrices de revenu pour les groupes vulnérables, s'inscrit aussi dans la logique de

l'amélioration du revenu, dans l'optique de réduction de l'extrême pauvreté, de lutte contre l'insécurité alimentaire et de croissance inclusive.

L'appui à l'éducation s'inscrit dans l'amélioration sur le moyen et long terme du niveau d'instruction de la main d'œuvre, alors que le soutien à la formation professionnelle doit avoir un impact direct à court et à moyen terme sur l'employabilité mais aussi sur l'attractivité de la main d'œuvre. L'appui à la création d'auto-emploi pour les jeunes vient en complément au soutien aux entreprises pour l'embauche des jeunes.

Le développement d'un système d'information sur le marché du travail est pour sa part une nécessité pour mieux coordonner la mise en œuvre d'un plan d'action du soutien à l'emploi.

IIIA. -Soutien à la sécurité alimentaire

L'exemple que l'on peut citer sur le soutien à la sécurité alimentaire est celui de la FAO, à travers de projets ayant un budget de 10 000 USD levé par un « téléfood » lors d'une célébration d'une journée mondiale sur l'alimentation.

IIIA1. - Projets téléfood de la FAO

Quatre localités ont vu le soutien de la FAO à travers les projets téléfood, pour améliorer la productivité rizicole, ou la production piscicole ou avicole.

Ainsi, à Alaotra Mangoro, dans le cadre de la promotion de l'élevage de poisson en enclos au lac Alaotra, 31 pêcheurs de l'association JONO ont reçu de la FAO des alevins, de la provende, des géniteurs et des matériels et des équipements.

A Mandialaza Moramanga, pour la promotion de la riziculture améliorée, avec la méthode SRI, afin d'augmenter la production rizicole, 70 membres dont 30 sont des femmes, de l'association SAMIRAZOTRA, se sont vus dotés de matériels (charrue, sarcluse, pelle, faucille, angady), des semences (X265), des engrais Guanomad, et des intrants pour la construction d'entreposage.

A Ankandinondry Sakay, 87 femmes regroupées au sein de l'association TSIRISOA, ont reçu de la FAO, dans le cadre du projet de production rizicole SRI et élevage du poulet gasy pour éradiquer la malnutrition et améliorer le revenu familial des paysannes, selon que l'activité soutenue est la riziculture ou l'élevage de poulet, des semences, des engrais Guanomad, des sarcluses, et charrette, ou des intrants poulaillers, couveuses, balances, grillage, poulette, coq, et produits phytosanitaires.

Enfin, à Ampamaherena Sahambavy de Matsiatra Ambony, 15 membres de l'association MIANTSOROKA, dont 7 sont des femmes, ont reçu des géniteurs mâles et femelles, des alevins, des provendes, des matériels et équipements (pour pisciculture), dans le cadre de l'exploitation de poissons consommables et d'alevins dans le site piscicole d'Ampamaherana.

IIIA2. - Le programme Appui au Renforcement des Organisations Professionnelles et aux services Agricoles AROPA

L'objectif général du projet est de « renforcer les organisations professionnelles agricoles pour améliorer les revenus et réduire la vulnérabilité des petits producteurs (en particulier des plus pauvres d'entre eux), en facilitant leur accès à une offre de services et à des équipements adaptés à leurs besoins ».

Les objectifs spécifiques sont de :

- renforcer et professionnaliser les organisations de producteurs de façon à améliorer leurs compétences en vue de la valorisation durable des systèmes d'exploitation et à faciliter leur intégration dans l'environnement économique ;
- faciliter l'accès des producteurs à une offre de services agricoles adaptée à leurs besoins avec la mise en place de mécanismes d'intermédiation facilitant la rencontre de la demande et de l'offre de services ;
- améliorer le niveau de production et de commercialisation des produits dans le cadre de filières prioritaires par la mise en place de mécanismes financiers permettant aux producteurs d'accéder à des ressources pour le financement des services agricoles et des activités productives.

Le projet AROPA cible prioritairement les organisations d'agriculteurs et prévoit de travailler à cet effet avec trois catégories d'acteurs : les exploitations agricoles familiales (EAF), leurs organisations (OP, OPA, OPF) ainsi que certains prestataires de services.

Le nombre de familles qui bénéficieront du soutien du projet, sur la base du financement de FIDA, est de 75 000. Ces familles proviennent d'une douzaine de districts. Les exploitations agricoles dont les familles dépendent sont de trois types :

- les exploitations autosuffisantes alimentaires (à l'abri de la soudure). Elles peuvent vendre leur surplus et disposent d'un capital productif (terre, bétail, équipement,...).
- les exploitations périodiquement déficitaires sur le plan alimentaire (connaissent des périodes de soudure plus ou moins longues). Les exploitations agricoles familiales dirigées par des femmes, en font partie. Pour insuffisance de surplus pouvant générer un revenu, leurs membres s'adonnent occasionnellement à un emploi salarial temporaire, ou d'autres activités (artisanat, petit commerce, cultures de contresaison) ;
- les exploitations en situation de survie. Elles diffèrent du deuxième type par la longueur de la période de soudure (6 à 9 mois), par la possession de peu de parcelles, voire la non possession de parcelle, le non accès au marché, l'utilisation de technique rudimentaire, la non appartenance à une organisation paysanne et l'obligation de leurs membres à exercer un emploi salarial agricole temporaire pour la survie.

Les exploitants du premier groupe disposent d'un réel potentiel de croissance. Le renforcement de leur capacité entrepreneuriale, l'amélioration de leur accès aux conseils, aux crédits et aux facteurs de production (intrant, équipement) permettent d'augmenter leur compétitivité et leur revenu.

A cause de leur logique d'autosubsistance, ce sont les exploitants des deux groupes qui bénéficieront en majorité du soutien du projet. Au sein de cet ensemble, le projet veillera à inclure tout particulièrement deux groupes spécifiques : les femmes agricultrices et les jeunes agriculteurs.

IIIB. - Appui à l'éducation

IIIB1. - Appui d'urgence au secteur éducation

Pour contrecarrer aux méfaits de la crise sur le revenu des ménages et la qualité de l'éducation, qui auraient engendré la déscolarisation et la non scolarisation, l'UNICEF, avec le soutien de l'UE et du Norvège a instauré un programme d'appui d'urgence à l'enseignement primaire. Avec le financement européen à hauteur de 15 millions d'euro, UNICEF a contribué à partir de 2013 à maintenir l'accès des enfants malgaches à l'éducation primaire et prévenir un regain de la déscolarisation. Ainsi, le paiement des enseignants communautaires FRAM a été assuré pendant 4 mois dans 12 régions de l'île.

Par ailleurs, à la rentrée scolaire 2013-2014, avec aussi la contribution norvégienne pour le tiers du budget correspondant, les élèves du primaire de toutes les régions (3 millions d'élèves) se sont vus dotés de Kits scolaire, tandis que dans les zones à risque d'insécurité alimentaires, les cantines scolaires ont été reprises et étendues avec le PAM, au profit de 1200 écoles primaires des régions sud du pays.

Ce programme d'appui d'urgence a aussi contribué au renforcement du système de fonctionnement des assistants techniques régionaux (ATR), entre autres, la facilitation du suivi et de l'évaluation du projet.

IIIB2. - Appui à la formation professionnelle

L'AFD contribue à l'amélioration de la formation professionnelle à Madagascar par celui du secteur BTP. Une extension aux secteurs prioritaires de l'économie (comme les technologies de l'information et de la communication et le tourisme) est envisagée pour la suite. L'appui à la formation dans le secteur BTP part du principe que chaque année, ce sont 6 000 individus qui suivent une formation initiale ou continue qualifiantes dans le pays. Mais que la formation dispensée n'est pas toujours en adéquation des besoins des entreprises.

Le projet a plusieurs objectifs : la mise en place une gouvernance paritaire (acteurs publics et organisations professionnelles) des dispositifs de formation dans le secteur du BTP/Génie civil et assurer un pilotage et une coordination efficaces ; l'amélioration de la gouvernance des établissements de formation en les ouvrant aux opérateurs économiques, à une gestion partenariale ; la modernisation de l'équipement des principaux centres de formation et lycées techniques dans la filière BTP ; l'actualisation des contenus des programmes de l'enseignement technique et professionnel du BTP (du niveau 1 au niveau 5) en fonction de l'évolution des métiers et des besoins des entreprises ; le recyclage des formateurs et la formation de nouveaux pour accroître les capacités ; le renforcement des organisations professionnelles du BTP pour qu'elles soient en mesure de participer au pilotage de la formation professionnelle.

Le maître d'ouvrage de ce projet est le MEETFP. Le projet à couverture nationale sera mise en œuvre pendant 6 ans.

IIIC. - Appui à l'insertion des jeunes

IIIC1. - Appui à la réinsertion des jeunes déscolarisés

La problématique de l'emploi des jeunes doit être traitée différemment selon leur niveau de qualification ou d'instruction, ou encore leur âge. Pour réduire l'ampleur du phénomène NINI (ni dans l'emploi, ni dans le système scolaire) ; l'appui à la réinsertion des jeunes déscolarisés représente une réponse spécifique. A Madagascar, le programme CAPEPT/EFTP constitue un exemple de ce type d'appui.

Le programme CAPEPT/EFTP est un programme d'appui à l'insertion à l'emploi des jeunes déscolarisés. C'est un fruit d'une collaboration entre le programme FORMAPROD et de l'UNSECO. Il profite à 1 000 jeunes (plus précisément à 1028, dont 362 filles) jeunes ruraux déscolarisés issus de 11 communes d'implantation des régions d'Amoron'i Mania, Atsinanana et Analanjirofo.

Le soutien à ces jeunes consiste à les former à l'exercice d'un métier rural de base selon une filière parmi les 13 programmées (arts culinaires, aviculture, BTP, construction d'habitat traditionnel amélioré, coupe et couture, culture maraichères, élevage de porc, guide touristique, mécanique, menuiserie, pépinière, sériculture, vannerie). Ces jeunes suivent aussi une formation sur l'entreprenariat.

A cet effet, la formation des jeunes a été faite auprès de 18 structures (centre, ONG, lycée technique) vers lesquelles ont été transportés et hébergés les apprenants. Ces structures ont été dotées en équipement. 18 référentiels relatifs aux thèmes dispensés ont été développés et publiés, tandis que 40 formateurs et éducateurs des structures de formations ont bénéficié d'un renforcement des

capacités en vue de l'encadrement des apprenants. En tout, 135 formateurs ont assuré la formation de ces jeunes. Un partenariat a été établi avec 3 entreprises pour la formation à l'exercice d'un métier.

Le document de capitalisation des activités réalisées dans le cadre du programme CAPEPT/EFTP sera formulé et partagé.

IIIC2. - Appui à la formation des jeunes ruraux avec le programme FORMAPROD

Le programme de Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Production Agricole à Madagascar ou FORMAPROD est financé par le FIDA (Fonds International pour le Développement Agricole) avec la contribution financière de la Coopération Espagnole pour la Facilité et la Sécurité Alimentaire, l'AFD, l'île de la Réunion et le concours de l'UNESCO.

Il part du principe que pour une économie fortement dominée par les activités agricole mais qui souffre à la fois de faibles rendements (rendement estimé au tiers du potentiel pour certaines filières) et d'une inefficacité de son système de commercialisation ; l'amélioration de la production et l'augmentation du revenu des ménages passent par l'amélioration de la productivité. Aussi, dans une vision d'amélioration du secteur agricole sur le long terme, le projet vise-t-il particulièrement, le renforcement de la capacité des jeunes ruraux, dont un grand nombre arrivent sur le marché du travail, sans aucune qualification.

Le programme vise sur 5 ans 640 000 jeunes de 13 régions²², dont 100 000 sont supposés pouvoir monter leur propre micro-entreprise. Différents types de formation seront élaborés et réalisés selon les catégories de bénéficiaires : des jeunes de niveau secondaire ou universitaire susceptibles d'être à la tête de leur propre micro-entreprise rurale, des jeunes qui souhaiteraient devenir des techniciens agricoles, des jeunes déscolarisés qui bénéficieront de formation qualifiante et de compléments d'enseignement.

Parallèlement à cela, à partir d'une convention avec le ministère en charge de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base, des programmes d'enseignement spécifiques sur l'agriculture seront réalisés auprès des établissements d'enseignement général (EPP, CEG) en milieu rural. Le but est de mieux préparer les jeunes générations aux métiers de l'agriculture et de les former déjà à la conservation de l'environnement.

²² Amoron'i Mania, Analamanga, Analanjirofo, Anosy, Androy, Atsinanana, Ihorombe, Itasy, Matsiatra Ambony, Melaky, Menabe, Sofia, Vatovavy Fitovinany.

IIC3. - Appui à l'emploi des jeunes

Les programmes existants jusqu'alors sur la promotion de l'emploi des jeunes visent particulièrement les jeunes ruraux. Il y a pour cela le programme PROJER et le programme PROSPERER

IIC3a. - Le PROJER

Le PROJER ou programme pour les jeunes entrepreneurs ruraux a été mis en œuvre, avec un financement de la Banque Africaine de Développement ou BAD, sur la période 2000-2007. Il vise à la promotion d'entreprises rurales dans le moyen ouest de Madagascar (district de Tsiroanimandidy), et devait profiter à 325 jeunes, sélectionnés à travers des tests écrits et des entretiens de motivation. Sur les 325 sélectionnés et repartis en 4 promotions, 266 sont arrivés au terme des formations dispensés et ont pu s'installer.

A part leur formation, ces jeunes qui allaient être à la tête de leur entreprise ont bénéficié de conseil, et dotés en équipement. Comme accompagnement à leur installation, ils ont reçu des fournitures de matériels de construction pour leur logement. Mais des mesures d'accompagnement ont aussi suivi leur installation dans les 4 ranchs pour une superficie totale de 83 500 ha : la sécurisation foncière des terrains, la construction 121 km de routes rurales, de 3 écoles, de 3 centres de soin, de 8 puits, de 2 postes de gendarmerie.

Ce programme doit être suivi d'un autre dénommé PROJERMO pour une superficie totale de 300 000 ha sur des terres non mises en valeur. Ce deuxième programme doit se faire dans trois autres régions : Menabe dans le district de Miandrivazo, Vakinankaratra dans le district de Mandoto, à Amoron'i Mania, dans le district d'Ambatofinandrahana. Le programme vise aussi à assurer le développement agricole hors des régions des Hautes terres fortement congestionnées, au profit des zones où la densité de la population est inférieure aux 10 habitants au km².

IIC3b. - Le volet jeune du programme PROSPERER

Pour ce qui concerne le volet jeunes, le programme PROSPERER vise à assister les néo-entrepreneurs jeunes et adultes à trouver un emploi stable et ou créer leur micro-entreprise. Ils bénéficient pour cela des appuis suivant :

- a. Formation technique à cycle court (apprentissage au sein d'une MER) ou à cycle long (formation au sein d'un centre agréé) ;
- b. Formation en entrepreneuriat ;
- c. Une dotation financière et ou matérielle dénommée « kit de démarrage ».

Une enquête auprès d'un échantillon de jeunes bénéficiaires de ce projet révèle que les raisons les plus citées comme motivation des jeunes à suivre le programme sont : i) la nécessité d'acquérir de nouvelles compétences pour monter une entreprise ou chercher un emploi et ii) le besoin de renforcer les capacités afin d'améliorer l'entreprise ou l'emploi.

Lorsqu'il a été demandé aux jeunes leur stratégie sur la pérennisation des acquis du programme, un peu plus de la moitié des jeunes hommes sont prêts à créer leur propre entreprise (à cause d'un besoin en tant que chef de famille de posséder et gérer leur propre business) alors que la majorité des femmes se partagent entre le souhait d'exercer un nouvel emploi (principalement faute de temps pour s'occuper de l'entreprise parallèlement aux occupations ménagères) et le désir de créer sa propre entreprise.

Une autre enquête auprès des MER (Micro entreprises rurales) révèle pour sa part que peu d'entre elles ont embauché des salariés préférant recourir au service d'un membre de la famille.

Certains PTF ont fait le choix de promouvoir aussi les micro-entreprises, et visent par la même occasion à réduire l'extrême pauvreté, tandis que d'autres axes leur intervention en faveur des unités exportatrices.

IIID. - Le soutien aux micro et aux petites entreprises

Le développement des petites et moyennes entreprises, ou encore l'artisanat est reconnu dans les stratégies de développement du pays comme un moyen pour créer l'emploi et réduire la pauvreté. Le soutien aux petites entreprises peut pour cela prendre plusieurs formes comme le renforcement de la capacité en gestion des petits entrepreneurs, l'amélioration de la productivité ou de la qualité de la production, ou encore l'amélioration de la compétitivité pour viser un marché spécifique.

Au titre du renforcement de la capacité en gestion des petits entrepreneurs, il y a un programme soutenu par l'IECD ou institut Européen de Coopération et de Développement, qui aurait débuté ses activités en 2013, par un premier centre de gestion et de service au quartier des 67 ha.

IIID1. Le programme d'appui aux petits entrepreneurs malgaches

L'institut Européen de Coopération et de Développement a lancé à Madagascar un programme d'appui aux petites entreprises à travers la création d'un centre de gestion et de service, ou CGS. La mission des CGS est d'améliorer la compétence en gestion des chefs de petites entreprises par le biais d'une formation de base en gestion (FBG), ou encore de former les promoteurs de projet en FPP ou formation porteur de projet. A l'issue de leur formation, les bénéficiaires, en adhérant au club des entrepreneurs, peuvent continuer à recevoir des conseils personnalisés, ou à suivre des formations spécialisées.

Les résultats attendus du projet pour 2015 sont :

•230 bénéficiaires par an au sein de 2 Centres de Gestion et de Services :

- 130 petits entrepreneurs seront formés et se seront approprié les bases de la gestion d'entreprise ;
- 35 porteurs de projet sont formés à la création d'entreprise ;
- 40 petits et moyens entrepreneurs participent aux activités du Club afin de développer leur activité (soirées, événements, services de conseil) ;
- 25 abonnés au Club participent à des formations spécialisées.

•Six mois après la fin de la formation, 90% des bénéficiaires de la Formation de Base en Gestion utilisent au moins un outil de gestion et 70% d'entre eux épargnent et préparent le développement de leur entreprise.

•95% des porteurs de projet ont élaboré un Business Plan après la formation.

•Ouverture 2ème CGS à Antananarivo

Au titre de l'amélioration de la qualité de la production, il y a l'exemple de l'action de l'ONUDI pour la promotion des industries créatives.

IID2. - La promotion des Industries créatives

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet de promotion d'industries créatives, l'ONUDI a bénéficié d'un soutien financier du PNUD pour faire appel au service d'un designer de renommée internationale pour encadrer des artisans malgaches à des techniques d'exécution.

L'initiative a impliqué au total 300 personnes, à savoir des vannières de la zone rurale de Farafangana et des artisans appartenant à 4 ateliers de la capitale. Après 8 mois d'activité, elle a permis aux bénéficiaires de créer des nouveaux produits de qualité.

Ainsi 120 prototypes de meubles et d'accessoires de mode, regroupés dans une collection appelée TSARA ont été présentés au public en 2014. La présentation, visant une clientèle de haut de gamme tel que les hôtels de l'océan indien et les marchés européens, a été suivie de plusieurs dizaines de commande et la participation de deux magasins à la commercialisation des produits.

L'initiative doit déboucher sur la mise sur pied d'un centre d'industries créatives destiné à renforcer de manière durable les capacités de création et de commercialisation des jeunes et des artisans malgaches.

Pour ce qui est du soutien à la compétitivité des PME/PMI, il y a l'exemple du programme PROCOM financé par l'UE.

IID3. - Le programme PROCOM

Le programme PROCOM, ou Programme d'Appui à l'Emploi et à l'Intégration Régionale, ayant un budget de 8M€, vise à renforcer les capacités du secteur privé à se prendre en charge, à améliorer sa compétitivité sur les marchés national, régional et international. Les bénéficiaires sont les unités de transformation et de conditionnement, les entreprises à travers, les groupements, les organisations intermédiaires.

Le programme n'assure pas le besoin de financement des entreprises, en revanche, il soutient toute action tendant à l'amélioration de la compétitivité et l'accès aux marchés (dont celui de l'Europe) des entreprises. A cet effet, il peut financer les activités de renforcement de capacité pour une amélioration de la qualité et le respect des normes et standard. Il peut faire appel au service d'organisme dans le domaine de la qualité, des normes et des standards, des centres de recherche, au profit des groupements d'entreprises et les organisations intermédiaires. Le programme a démarré à la fin de 2014. C'est un programme à couverture nationale.

Pour ce qui est du soutien aux petites entreprises rurales, deux exemples peuvent être cités à ce sujet, le programme PROJER et le programme PROSPERER

IID4. - Le programme PROSPERER

Le programme PROSPERER ou programme de soutien aux pôles de micro-entreprises rurales et aux économies régionales est financé par le FIDA ou Fonds International pour le Développement Agricole. Il a comme objectif général l'augmentation des revenus par la consolidation des micro-entreprises rurales (MER) au niveau local et régional. Il s'inscrit dans le cadre des objectifs du « Country Strategic Opportunities Paper » (COSOP) 2007-2012 du FIDA.

Ses objectifs spécifiques sont :

1. créer et appuyer un réseau d'organisations professionnelles de corps de métiers et de fédérations interprofessionnelles qui répondent aux besoins de développement des entreprises rurales ;
2. contribuer à l'élaboration d'un cadre institutionnel et de la politique nationale en matière d'appui aux MER ;
3. améliorer la compétitivité des MER pour renforcer les performances des clusters et filières au sein de pôles économiques régionaux ;
4. permettre aux entrepreneurs d'accéder à des services financiers et non financiers pérennes ainsi qu'aux marchés dans un environnement favorable de gestion de risque ;

5. créer un environnement structurant favorisant la modernisation des filières rurales.

Les cibles de programme sont :

a. En priorité les MER, c'est-à-dire les micro-entreprises privées ayant moins de 5 employés et un bilan annuel inférieur à 6 200 USD, qu'elles soient formelles ou informelles quelle que soit la branche d'activité.

b. Les petites entreprises rurales (PER) existantes qui jouent un rôle essentiel pour les filières que les MER n'assurent pas, (approvisionnement, commercialisation, technologie, gestion d'équipement) ;

c. Les jeunes de 15 à 24 ans, en les faisant bénéficier des mêmes appuis pour les MER, afin d'en former des néo-entrepreneurs.

Le programme cible 48 000 MER (dont plus de la moitié sont tenues par les femmes) sur l'ensemble de 19 districts des 5 régions ci-après : Analamanga (5 districts), Itasy (3 districts), Haute-Matsiatra (3 districts), Vatovavy Fitovinany (4 districts) et Sofia (4 districts).

La mise en œuvre du programme FORMAPROD va se faire en partenariat avec les programmes PROSPERER ou PROJER dans certaines régions.

IIID5. - L'appui aux femmes entrepreneurs

L'EFOI Madagascar ou « Entreprendre au Féminin Océan Indien Madagascar » est une association regroupant les femmes entrepreneurs de la Grande île. Elle est affiliée au réseau mondial FCEM-Femmes Chefs d'Entreprises Mondiales, et a pour objectif de générer la performance des femmes entrepreneuses. Depuis sa création en 2007, elle a bénéficié de soutien de différentes institutions dont le PNUD dans l'organisation d'ateliers d'échange d'expérience ou renforcement de capacité managériale au profit de ses membres.

IIIE. - Appui aux activités génératrices de revenu pour les groupes vulnérables

L'exemple de programme d'appui à la création d'activités génératrices de revenu pour les groupes vulnérables est représenté par le programme CAE qui profite aux femmes démunies. Le principe de ce programme s'inscrit dans celui de la croissance inclusive. A l'image de la promotion de la sécurité alimentaire, il a pour objet de réduire l'extrême pauvreté.

IIIE1. - Le crédit avec éducation CAE

Le Crédit avec éducation (CAE) est un service financier dédié aux femmes démunies en leur permettant d'accéder au crédit tout en bénéficiant de suivi, de conseils, et de formation périodique en

gestion simplifiée de l'activité, en études de marché. Il a été développé par le Projet d'Appui à la Finance Inclusive de Madagascar ou PAFIM (Programme conjoint de l'UNCDF et du PNUD) et se fait avec les institutions de micro finance comme le réseau OTIV Antananarivo, le Réseau CECAM, et Volamahasoa.

Le CAE fonctionne comme un crédit solidaire : les emprunteurs se constituent une caution solidaire par le regroupement de quatre à six personnes. Le remboursement des prêts se font en commun lors des réunions hebdomadaires encadrées par une animatrice.

Le CAE constitue une alternative simple au financement bancaire pour les femmes défavorisées qui souhaitent avoir leur autonomisation et améliorer la condition de vie de leur famille par une activité économique.

Le CAE sert à financer les activités à cycle court et génératrices de revenu (collecte de produits locaux, stockage et revente de riz ou d'arachide, petit élevage, culture de légumes, gargotes ou petites épiceries...). Chaque cycle de crédit dure 4 à 6 mois, avec un montant de prêt évoluant (le prêt initial est de 50 000 ariary, l'équivalent de 60 USD).

Initié dans la région Analamanga, le Projet est actuellement étendu à toute l'île à travers les réseaux de micro finance comme CECAM, Volamahasoa, FIVOY, ...) et profite actuellement à 13 323 femmes regroupées au sein de 1 138 associations, et chacune gérant une activité génératrice de revenu. L'encours total du crédit est d'environ de 1 000 000 USD, tandis que l'encours d'épargne global est de 600 000 USD.

IIIF. - Appui au développement des régions

Deux exemples de programme d'appui au développement des régions peuvent être cités. Il y a d'abord celui du Projet PIC financé par la Banque Mondiale, et celui du MSDLCP du PNUD.

IIIF1. - Le Projet PIC

Le Projet PIC ou Pôle intégré de Croissance est un programme qui vise le développement régional à partir d'une activité phare. Trois sites ont pour cela été identifiés : Antsirabe pour l'agro-business et le développement d'agro technopole, Nosy Be pour le tourisme, et Taolagnaro pour l'exploitation minière et la création d'infrastructure d'exportation (port). Le développement des activités phares doit avoir des effets d'entraînement sur les activités connexes ainsi que les autres régions. Mais ceci nécessite quelques mesures d'accompagnement comme la formation de la main d'œuvre, le renforcement de la capacité des entreprises, une facilitation de l'accès au financement, l'investissement dans l'infrastructure.

Au titre de la facilitation des PME aux financements, une garantie partielle de portefeuille a été instaurée. Démarré en 2006 en partenariat avec l'IFC, la Garantie Partielle de Portefeuille ou GPP a

pour objectif de stimuler l'accès des entreprises moyennes au financement bancaire. La BNI-CA et la BFV-SG sont les deux banques sélectionnées pour bénéficier d'un fonds de garantie de 12,5 millions USD couvrant 50% des défaillances sur les crédits distribués.

La Banque Mondiale, dont c'est la première expérience de ce type en Afrique, considère le programme comme un véritable succès international : 30 millions de dollars de crédits bancaires ont pu être distribués à plus de 700 PME en seulement 2 ans.

La période de lancement qui devait durer jusqu'en 2009 s'est clôturée en 2008. La Banque Mondiale envisage de répliquer le modèle à une échelle plus vaste.

Au titre de la formation et le renforcement de la compétence professionnelle, le projet PIC a appuyé une panoplie de formation à différents niveaux sur des domaines tels que : le cadre réglementaire des entreprises, le tourisme et l'hôtellerie, les Technologies de l'Information et de la Communication, l'artisanat, le textile, etc.

Le projet PIC a pour cela privilégié le partenariat avec le secteur privé dans l'identification et le financement des formations, puis sur la mise en place de structure pérenne et de qualité de formation.

A titre d'exemple, à Tolagnaro, en partenariat avec QMM, le PNUD, la Région Anosy et le MENRS, le PIC a mis en place l'Institut de Formation Professionnelle et Technique de la Région Anosy. Cet institut a démarré en octobre 2007. Le Projet PIC a cofinancé la réhabilitation du bâtiment et l'achat des équipements. Il a subventionné également l'ERD, institut privé sélectionné pour la gestion du Centre.

L'objectif du centre est de former 1000 apprenants par an dans des secteurs clefs de développement de la Région.

Le projet a aussi appuyé spécifiquement le développement du tourisme, entres autres par :

- la promotion de l'investissement touristique ;
- le développement des capacités de marketing des PME touristiques ;
- le renforcement du système national de formation en tourisme

IIF2. - Le Projet MSDLCP

Le projet MSDLCP ou Moyen de Subsistance Durable et Lutte Contre la Pauvreté du PNUD, a été créé suite à la crise de 2009. Il a pour objectif de promouvoir une dynamique de développement local autoentretenu à travers la mise en place de dispositifs d'information, d'orientation et d'accompagnement des populations.

Il permet à la population de mieux saisir les opportunités économiques et sociales et à développer des secteurs clés de promotion des moyens de subsistances durables, à partir de la formation

professionnelle, la formation en entrepreneuriat, le développement du secteur privé, l'alphabétisation fonctionnelle, etc.

Après la création en 2011 de 4 centres d'information, d'orientation et d'accompagnement (iTaFa) d'information, à Antananarivo, Mahitsy, Tuléar et St-Augustin ; les impacts du projet en termes de création d'emploi sont les suivants :

- 372 personnes ont obtenu les capacités techniques de base nécessaires pour exercer des petits métiers dans les domaines de la mécanique auto, de l'ouvrage bois, de l'ouvrage métallique, de l'art culinaire de base et de coiffure ;
- 258 personnes sont accompagnées dans le processus de concrétisation des AGR ;
- 117 personnes formées sont placées en stage ;
- 83 personnes ont été accompagnées en termes de recherche d'emploi ;
- 19 paysans de la filière soie sont capables de filer et tisser la soie ;
- 86 paysans sont capables de planter et d'entretenir les muriers et d'élever des vers à soie ;
- 225 personnes dont 120 femmes sont capables de s'attaquer aux ennemies des cultures maraîchères par les moyens locaux de luttés naturelles.

III.G. – Appui au financement

III.G1. - Le Projet d'Appui à la Finance Inclusive ou PAFIM du PNUD

Le PAFIM constitue un apport programmatique du PNUD à la Stratégie Nationale de la Microfinance (SNMF). A ce sujet, il contribue à la promotion d'une croissance économique inclusive favorable aux groupes vulnérables comme le prône le « Plan d'action du Programme Pays » (UNDAF 2008 – 2011), ainsi qu'à la construction de secteurs accessibles à tous comme le souhaite l'UNCDF en matière de finance Inclusive.

Le PAFIM est un élément du programme «Moyens de Substance Durables et Lutte contre la Pauvreté». Les impacts du programme sont : l'amélioration de l'accès des populations pauvres et à faible revenu aux services financiers de base, et par la même occasion leurs conditions de vie.

Les activités entreprises sont donc essentiellement faits d'appuis institutionnels. Ce qui a permis : i) aux acteurs de coordination et de supervision (CSBF, CNMF et MINAGRI) de disposer de compétences et des outils indispensables à l'amélioration du cadre légal et réglementaire du secteur ; ii) aux infrastructures techniques (APIMF et les Consultants) aux institutions financières de voir leur capacité renforcée (elles ont été professionnalisées) afin qu'elles puissent offrir des services

diversifiés et accessibles aux populations cibles. Enfin ; iii) de développer des produits adaptés au besoin de financement des populations cibles.

IIIG2. - L'appui à l'accès du secteur privé au financement par l'AFD

L'AFD soutient l'accès des PME et des TPE (très petites entreprises) exportatrices au financement, essentiellement à travers la constitution d'un fonds de garantie auprès des banques. Ce fonds garantit les risques liés aux prêts contractés par les petites et moyennes entreprises et représente 24 millions euro d'encours sur les 50 millions euro que peut concéder le système bancaire. 2 millions euro ont été engagés par l'AFD en 2013.

IIIH. - Appui au développement d'un système performant d'information sur le marché du travail

Toute politique de soutien à l'emploi nécessite un système performant d'information sur le marché du travail. Ce système fait appel aux sources d'information comme les enquêtes statistiques auprès des ménages ou des entreprises, ou des informations de type administratif, que doivent renseigner entre autre les bureaux de placement (privés) et les bureaux régionaux, communaux de l'emploi. Le placement, et l'appariement de l'offre et de la demande de travail requiert toutefois des instruments comme la nomenclature et la base de données des offres et de demande de travail.

La constitution de la base de données sur l'offre et de la demande de travail peut être amorcée à partir des salons de l'emploi. Tandis que pour ce qui est de la révision de la nomenclature sur l'emploi, une activité en ce sens a été réalisée avec l'établissement du répertoire des métiers ruraux dans quelques régions du pays.

IIIH1. - Le salon de l'emploi à Morondava

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet CREPEJ ou « Contribution à la Réduction de la Pauvreté par la Promotion de l'Emploi des Jeunes », un salon de l'emploi et de la jeunesse a été organisé à Morondava en octobre 2014 avec le concours du BIT et du PNUD. Il a permis de faire enregistrer auprès du Bureau Régional de l'emploi 1150 jeunes.

Le salon a vu la participation d'entreprises de tous les secteurs d'activité, d'institutions de formation, des organismes internationaux, des associations et des ONG ayant tenus 53 stands d'exposition. Il a servi de lieu de rencontre entre les entreprises, potentiels recruteurs et les jeunes en quête d'emploi.

300 jeunes ont été formés à cette occasion, sur des domaines tels que l'esprit d'entreprise, le montage de business plan, la culture de crédit, l'élaboration de CV et de lettre de motivation, et la

préparation à l'entretien. Une autre édition du salon est prévue pour l'année 2015 dans la même localité.

IIIH2. - Le répertoire des métiers ruraux et référentiels de formation

L'établissement du répertoire des métiers ruraux et référentiels a été initié par le BIT dans quelques régions du pays. Le processus d'élaboration du répertoire dans chaque région se fait en trois étapes.

D'abord, il y a l'établissement de la monographie des métiers dans la région. Une phase préliminaire est engagée pour exploiter l'existant sur :

- la classification internationale type des professions (CITP-88 et CITP-08) ;
- la classification des métiers MIA ;
- le Répertoire National des Métiers de base et Référentiels de formation ;
- la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) ;
- le Programme National de Soutien à l'Emploi (PNSE) ;
- La Stratégie Régionale de Promotion de l'Emploi (SRPE).

Par la suite, une équipe a réalisé des focus group sur un échantillon de communes de la région. Les participants au focus group sont issus de groupements villageois, et associations communautaires de base. Le focus group vis à cerner les perceptions de chaque participant de ce qu'il considère comme métier, ses besoins, ses attentes, les perspectives, les habitudes, etc. Ce qui a permis d'avoir une première ébauche du profil des activités.

Un tri a été fait à l'issue des focus group pour ne retenir que les métiers permettant d'avoir un emploi décent. Il est à noter que les métiers sont classifiés par secteurs d'activités.

La deuxième étape consiste à définir le référentiel de formation. Pour ce faire, la tâche tient compte de ce que peut déjà renseigner le répertoire national des métiers auquel on peut adjoindre ce que les méthodologues chargés de l'activité ont observé sur le terrain à titre de correction (si le métier est déjà défini dans le répertoire national) ou comme nouveauté (nouveau métier)

La troisième et dernière étape consiste à finaliser le répertoire régional, avec l'insertion de la correspondance entre les codifications régionale, nationale et internationale. Le référentiel pour chaque métier comprend deux parties, une spécificité comme c'est le cas avec les métiers agricoles, et un référentiel tronc commun, qui reprend ce qui est déjà identifié dans le répertoire national.

IIIK. - La complémentarité des soutiens des PTF sur l'emploi

Il y a une complémentarité des interventions des PTF (la BAD et la BM, les agences des Nations Unies, AFD, GIZ, JICA, UE USAID) dans le soutien à l'emploi à Madagascar, car les principes qui les animent diffèrent, mais ils traitent chacun aussi d'une problématique spécifique de l'emploi.

De l'amélioration du revenu

Ainsi sur la sécurité alimentaire, pour AFD, GIZ, USAID, FAO, PAM, le but est de rendre les ménages agricoles (les plus pauvres ou en déficit alimentaire) autosuffisants en leur faisant adopter une nouvelle technique agricole ou en les appuyant dans leur production par l'octroi de moyens de production. Pour la BAD, la recherche de la sécurité alimentaire est nationale, aussi elle promeut l'entrepreneuriat agricole des jeunes. Mais dans les deux cas, l'intervention s'accompagne de mesure pour faciliter l'accès des producteurs au marché.

Le PNUD, pour sa part avec le concours de l'UNCDF soutient aussi les extrêmement pauvres, en leur offrant par exemple avec le crédit avec éducation, la possibilité de créer une activité génératrice de revenu. Cette approche s'inspire de ce qui a fait la renommée de « la banque des pauvres », au Bangladesh : pour faire sortir la population de l'extrême pauvreté, il lui est offert la possibilité d'accéder à un financement adapté à ses besoins, tout en lui apportant des conseils aussi bien dans la gestion de l'activité financée que sur la vie quotidienne (ex sur la santé des enfants).

Le FAO a aussi apporté son concours à la lutte contre l'exploitation illicite d'essences rares (bois de rose) en soutenant les paysans à exercer une activité alternative génératrice de revenu.

La GIZ de son côté, avec le principe de reboisement villageois individuel, ainsi que la facilitation de l'accès de ruraux à la propriété de « forêt énergétique », soutient une gestion durable de forêts à des fins de production de charbon de bois, et par la même occasion la préservation de source pérenne de revenu à des producteurs de charbon.

La contribution du dans la promotion des investissements à haute intensité en main d'œuvre ou HIMO s'inscrit aussi dans l'amélioration du revenu. En effet, les emplois liés à cette technologie sont temporaires, mais les investissements correspondants ont beaucoup d'impact (création d'emplois indirects sur la fabrication d'outillage, d'intrants comme les pavés, les gravillons, ou sur la restauration de la main d'œuvre).

L'initiative du PNUD dite « cash for work », qui a permis aux personnes recrutées pour réaliser des activités d'assainissement, de financer d'autres activités sur la base d'une épargne forcée à l'issue de leur engagement ; est aussi à classer dans cette catégorie.

Enseignement et formation professionnelle

Le PAM, l'UNICEF et l'UNESCO œuvrent tous pour l'amélioration de l'enseignement mais avec une spécificité par agence. Alors que l'intervention de l'UNESCO concerne tous les cycles d'études ; l'UNICEF s'investit pour la scolarité des enfants devant fréquenter le cycle primaire, voire les classes préscolaires, tandis que le PAM contribue à la rétention à l'école des enfants des zones les plus démunies avec la de cantine scolaire.

En ce qui concerne l'emploi des jeunes, l'UNESCO et l'ONUDI proposent d'intervenir en amont, dès la scolarité des jeunes, par l'intégration de formation sur l'agriculture par l'UNESCO dans les écoles en milieu rural, ou d'une formation sur l'entrepreneuriat dans les collèges et les études supérieures par l'ONUDI.

L'UNESCO contribue avec le concours du FIDA à la réduction du phénomène NINI (ni à l'école ni dans l'emploi) en soutenant un programme de réinsertion à l'école des jeunes déscolarisés pour leur dispenser une formation à l'exercice d'un métier.

Toujours sur la formation professionnelle dans une perspective de moyen terme, avec l'ouverture au partenariat avec le secteur productif (notamment dans l'établissement des curricula), AFD soutient un programme de formation en BTP. L'exercice peut être répliqué par la suite à d'autres filières comme les TIC, le tourisme, etc. La Banque Mondiale, ou encore le PNUD ont, dans le cadre du projet « Pôle Intégré de Croissance », pour leur part apporté un appui à la formation professionnelle dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie. Quant au FIDA, il s'est aussi engagé à former des jeunes futurs techniciens agricoles.

Le BIT s'attaque aux pires formes de travail des enfants : par l'organisation de formation au profit des enfants victimes, et le soutien à leur foyer d'appartenance ce qui les permettront d'exercer un emploi alternatif (décent), et de les empêcher de replonger dans les activités à proscrire.

Entreprenariat des jeunes

Le FIDA et la BAD se sont beaucoup investis dans l'emploi des jeunes, à travers des programmes de soutien à l'entreprenariat rural. La différence entre les deux interventions se situe sur le public bénéficiaire, (les jeunes de niveau secondaire voire supérieur qui veulent retourner à la terre pour la BAD), ainsi que sur l'importance des projets à soutenir, (plutôt des micro-entreprises rurales pour le FIDA).

Le PNUD soutient l'emploi des jeunes à Toliara par une formation adaptée à la gestion d'une petite ou micro entreprise, ou par un appui à la préparation d'entretien d'embauche ou à l'élaboration d'un CV et d'une demande d'emploi pour celui qui aspire à devenir salarié.

La promotion de l'employabilité des jeunes ne se limitant pas à la formation professionnelle ou encore à l'enseignement, le PNUD et le BIT ont soutenu les rencontres sur l'emploi, alors que le BIT a œuvré pour l'identification des métiers ruraux et l'élaboration de leur répertoire.

Le développement des PME et des ME (petites et moyennes entreprises et micro entreprises)

En ce qui concerne le développement des PME, chaque PTF cible une catégorie d'unité de production. D'abord pour les PME, la Banque Mondiale a facilité l'accès aux prêts de celles qui sont localisées dans les PIC en offrant un fonds de garantie. L'UE appuie techniquement les entreprises exportatrices à remplir les normes et les standards requis par le marché européen. Le PNUD pour sa part soutient l'entreprenariat féminin, et les initiatives pour les entreprises innovantes, avec l'ONUDI.

Ensuite pour les unités de production de taille encore plus petites (les micro-entreprises), le FIDA soutient les entreprises rurales ; alors que le PNUD promeut l'accès des populations vulnérables aux opportunités économiques par le biais de centre de formation et d'orientation. Il soutient à cet effet la formation professionnelle, la formation en entreprenariat,...

Le développement régional

La Banque Mondiale a financé les PIC ou pôle intégré de croissance dans deux localités avec des activités phares, à Nosy Be avec le tourisme, et à Taolagnaro avec l'exploitation d'ilménite et le développement du tourisme. Ces programmes ont été agrémentés d'investissement en infrastructure, de renforcement de capacité des collectivités locales, et d'appui au secteur privé. Le programme PIC va bientôt connaître des extensions à d'autres régions comme Tuléar, le corridor Ambanja-Ambilobe-Antsiranana.

Le concept du village du millénaire de Sambaina Manjakandriana cherche à mettre fin à la pauvreté extrême en travaillant avec les plus pauvres des pauvres. Il vise à diversifier les cultures (agricoles), et

les sources de revenu ainsi qu'à augmenter la productivité agricole. La diversification des sources de revenu comprend le développement de nouvelles entreprises de transformation des produits de l'agriculture, des petites coopératives d'élevage, l'artisanat de petite échelle. Le concept aide aussi les villageois à établir des partenariats avec les grands transformateurs d'aliment et les distributeurs orientés vers l'exportation.